



Rapport annuel

Association acadienne
des artistes professionnel.le.s
du Nouveau-Brunswick

2015
2016

© **Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick inc.**

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales Canada et Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, juin 2016
ISBN 978-1-895819-50-2

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

140, rue Botsford, bureau 29, Moncton NB E1C 4X5 Canada
+1 506 852-3313

info@aaapnb.ca

www.aaapnb.ca



www.facebook.com/aaapnb



www.facebook.com/leseloizes



www.twitter.com/aaapnb



www.instagram.com/aaapnb



www.youtube.com/aaapnb

Équipe de production

Direction : Carmen Gibbs

Rédaction : Jean-Pierre Caissie

Révision : Rose Després

Conception et réalisation : Jacques Rousseau et Emmanuelle Dubé, Productions Rouj

Page couverture : *TRÉTEAU(X)*, Une coproduction du Théâtre populaire d'Acadie et de Satellite Théâtre (2014-2015).

De gauche à droite : Annik Landry, Mathieu Chouinard et Marc-André Charron.

Toutes les photos sont de l'AAAPNB, sauf indication contraire.

TRÉTEAU(X)

Une coproduction du Théâtre populaire d'Acadie et de Satellite Théâtre (2014-2015).
De gauche à droite :
Annik Landry, Mathieu Chouinard
et Marc-André Charron.

Photo : Marc Paulin

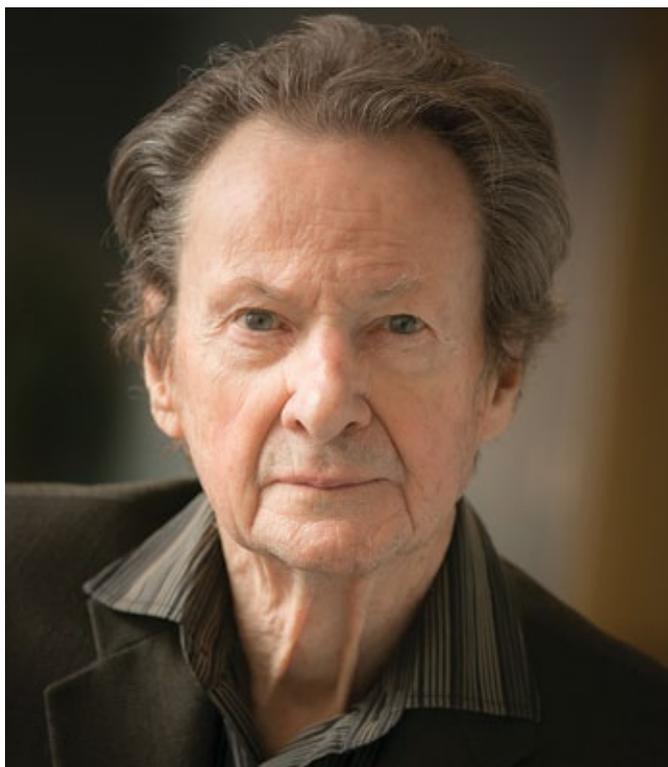
Table des matières

Élu.e.s et équipe	5
Mise en contexte, vision, mission et mandat	6
Messages du président et de la directrice générale	8
Les réalisations 2015-2016	10
1. Développement de la pratique professionnelle	10
2. Développement de l'écosystème artistique	21
3. Positionnement et représentation politique	36
4. Gouvernance et fonctionnement	42
Activités des secteurs artistiques	47
Membres actifs en 2015-2016	53
États financiers au 31 mars 2016	55
Remerciements	70

Les Éloizes 2016 :

Prestation lors de la Soirée des Éloizes de Cy de la Nouvelle-Écosse, lauréat du Prix Découverte de l'année.

Photo : Julie D'Amour-Léger



Les Éloizes 2016 :

Prix Hommage remis à Léonard Forest pour l'ensemble de sa carrière

Photo : Robert Etcheverry



Les Éloizes 2016 :
 Prestation de Christian Kit Goguen
La vallée des possibles :
l'œuvre de Camille Lefebvre
 avec Paul Pitre, Jasmine Gallant,
 Nadine Poirier, Monette Gould
 et Justin A. Guignard.

Photo : Julie D'Amour-Léger

Élu.e.s et équipe

Conseil d'administration

Philippe Beaulieu
Président

René Poirier
Vice-président

Mélanie Léger
Secrétaire-trésorière

Jacques Rousseau
Représentant,
région du Nord-Ouest

Nicole Haché
Représentante,
région du Nord-Est

Line Godbout
Représentante,
région du Sud

Représentant.e.s des disciplines artistiques

Serge V Richard
Arts visuels

Gilles Doiron
Arts médiatiques

Justy Molinares
Danse

Jean-Mari Pitre
Littérature

Sebastien Michaud
Musique

Marc-André Charron
Théâtre

Équipe

Carmen Gibbs
Directrice générale

Martine Aubé
Coordonnatrice
du développement

Jean-Pierre Caissie
Responsable
des communications

Dominic Langlois
Responsable des services
aux artistes

France Gallant
Responsable
de la gestion financière

Catherine Blondin
Coordonnatrice des Éloizes
et des projets spéciaux

Chantal Abord-Hugon
Coordonnatrice, Stratégie
globale pour l'intégration
des arts et de la culture

René Cormier
Conseiller, Stratégie globale
pour l'intégration des arts
et de la culture du territoire

Les Éloizes 2016 :

Matthieu Girard a animé avec brio la Soirée des Éloizes télédiffusée sur ICI Acadie et ARTV.

Photo : Julie D'Amour-Léger



Mise en contexte

Dans ce monde en mouvance perpétuelle, l'expression culturelle demeure à la fois ce qui nous définit, nous interpelle et nous permet d'entrer en relation avec les autres. Nous croyons que la vitalité artistique est un reflet de la société et que la valeur que nous attribuons au travail des artistes est révélatrice du potentiel de notre croissance collectif.

Partant de cette prémisse, l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) a formulé, dans le cadre de l'élaboration de sa planification stratégique (2010-2015), un énoncé de vision qui se lit comme suit :

Vision

L'AAAPNB est reconnue comme un organisme phare pour le milieu artistique acadien du Nouveau-Brunswick et, en premier lieu, pour les artistes professionnel.le.s de toutes les disciplines artistiques qui se regroupent en son sein.

Elle est d'abord un carrefour essentiel pour les artistes professionnel.le.s, en leur assurant un lieu de rencontre et de concertation, globalement et par discipline, en leur offrant des services d'accompagnement professionnel, en défendant leurs droits et en appuyant le rayonnement de leur travail et de leurs œuvres.

En tant qu'organisme de veille, elle est aussi la voix politique des artistes et, par extension, du milieu des arts, en se faisant la porte-parole de leurs revendications auprès des différentes instances responsables aux paliers municipal, provincial et fédéral.

Elle est, enfin, un organisme de développement qui suit l'évolution des arts dans la communauté, encourage les partenariats et appuie les initiatives qui favorisent leur rayonnement dans les différents secteurs de la société.

À travers ces actions, l'AAAPNB :

- fait la promotion de la profession d'artiste;
- contribue à améliorer le statut socioéconomique des artistes;
- fait valoir leur contribution à la société;
- contribue à accroître la reconnaissance des arts au sein de la population;
- et favorise en fin de compte l'épanouissement culturel de la communauté acadienne.

Mission

L'AAAPNB est un organisme de services aux arts qui regroupe des artistes professionnel.le.s. Elle a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes et de faire reconnaître leur contribution au développement de la société.

Mandat

En tant que porte-parole et point de rassemblement des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, l'AAAPNB voit d'abord à défendre et à représenter les intérêts des artistes auprès des instances politiques et communautaires qui influent sur leur situation socioéconomique. Elle met aussi à la disposition des artistes un éventail de services, individuels et collectifs, qui permettent d'appuyer leur pratique professionnelle. Elle participe à la consolidation des disciplines artistiques et contribue, plus largement, au développement d'un écosystème favorable à l'épanouissement et au rayonnement des artistes. Elle établit enfin des partenariats stratégiques avec d'autres secteurs dans le but de positionner les artistes et les arts dans toutes les sphères de la société.



Photo : Julie D'Amour-Léger

Les Éloizes 2016 :
Les musiciens
Marc Chops Arsenault,
Jonah Haché et
Sébastien Michaud des Pâiens
à la Soirée des Éloizes.

Depuis sa fondation...

Depuis sa fondation en 1990, l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick a contribué à la mise sur pied de :

- 1991**
Conseil des arts du Nouveau-Brunswick indépendant (artsnb)
- 1995**
Film Nouveau-Brunswick
- 1996-2001**
Cartes CultuRoutes (six éditions)
- 1998**
Francofête en Acadie
- 1998**
Les Éloizes
- 1999**
Symposium d'art actuel en marge du Sommet de la Francophonie
- 2001**
Stratégie de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale (SPAASI)
- 2001**
Agence de mise en marché d'œuvres d'art
- 2001, 2004 et 2012**
Symposium d'art nature au Parc écologique du Millénaire
- 2002**
Politique culturelle du Nouveau-Brunswick
- 2002**
Alliance nationale de l'industrie musicale
- 2002**
Une ville, un artiste
- 2004-2009**
États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick
- 2004-2013**
Art sur roues en collaboration avec la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick
- 2004**
Association des groupes en arts visuels francophones
- 2004**
Front des réalisateurs indépendants du Canada
- 2006**
Forum des émergences
Forum sur l'artiste créateur
- 2007-2013**
Cinq éditions d'Un élu, un artiste en partenariat avec Les Arts et la Ville
- 2008**
Politique du livre du Nouveau-Brunswick
- 2009-2019**
Mise en œuvre de la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick
- 2009**
Table de concertation éducation, arts et culture
- 2011**
Initiative multimédia du Nouveau-Brunswick
- 2013**
Forum sur le statut professionnel de l'artiste au Nouveau-Brunswick
- 2012-2014**
Table de concertation des ressources humaines en culture
- 2014**
Troisième Journée des arts à l'Assemblée législative
- 2014**
Politique d'aménagement linguistique et culturel
- 2014**
Un avenir empreint de créativité – Une politique culturelle renouvelée pour le Nouveau-Brunswick
- 2015**
Forum provincial sur la médiation culturelle en collaboration avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
- 2015**
Colloque Les Arts et la Ville organisé en Acadie en collaboration avec la Ville de Dieppe et l'AAAPNB
- 2016**
Culture Plus
Société culturelle de Baie-Sainte-Anne

Prix Acadie-Québec :

L'AAAPNB recevait le Prix Acadie-Québec avec le réseau Les Arts et la Ville et la municipalité de Dieppe. De gauche à droite: Philippe Beaulieu, Carmen Gibbs, Lynda Roy, directrice de Les Arts et la Ville, le ministre québécois Jean-Marc Fournier et Pauline Cormier de la Ville de Dieppe.

Photo : Société nationale de l'Acadie



Mot du président et de la directrice générale



Philippe Beaulieu
Président

Photo : Dolores Breau

La rédaction du rapport annuel nous permet une brève pause, le temps de jeter un coup d'œil sur le parcours de la dernière année. On constate que le périple a tantôt été radieux, tantôt sinueux, parfois parsemé de péripéties, et de moments exaltants. Il a fallu naviguer ces eaux, négocier les tournants, le plus habilement possible pour faire avancer de nombreux dossiers et également pour débloquer certaines impasses.

En 2015-2016, l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick entamait son deuxième quart de siècle d'existence en construisant sur les acquis des vingt-cinq premières années et en bénéficiant de l'expérience gagnée.

L'AAAPNB a procédé à l'actualisation de la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick. Ce plan d'action élaboré suite aux États généraux des arts et de la culture a commencé à être mis à jour pendant la dernière année. À mi-distance dans sa mise en œuvre, il était temps d'évaluer la distance parcourue et celle à faire : avait-on déjà atteint certains objectifs, devait-on ajuster le gouvernail, y avait-il de nouveaux éléments à retenir dans l'implantation du plan de société que l'Acadie du Nouveau-Brunswick s'est donné en 2009 ?

Grâce à une série de mini-consultations et de concertation avec les principaux intéressé.e.s, l'AAAPNB, qui est porteuse de la Stratégie globale, s'est aperçue que la navigation avait atteint une vitesse de croisière et que, le vaisseau avait accueilli de nombreux passagers qui souhaitaient également faire partie de l'excursion.

Des ajustements seront effectués à la feuille de route et le navire pourra continuer son trajet.

L'Association des artistes a franchi d'autres étapes importantes pendant la dernière année. Son programme de formation offert aux artistes en quête de développement professionnel est renouvelé chaque année. Ainsi, une nouvelle série d'ateliers de formation continue est présentée dans les trois grandes régions acadiennes du Nouveau-Brunswick. Cette année, le programme a incorporé un nouveau volet de mentorat pour stimuler des rencontres entre les artistes en début de carrière et les artistes chevronné.e.s. Les commentaires positifs qui s'ensuivent incitent l'Association à continuer cette tendance.

Au Nouveau-Brunswick, le Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste est attablé et il révisé les recommandations du Forum sur le statut de l'artiste de 2013. Les résultats du Groupe de travail seront présentés au gouvernement l'an prochain afin de proposer des mesures concrètes pour améliorer la situation socioéconomique des artistes dans la province. Les défis demeurent énormes, mais l'AAAPNB reste vigilante pour que les travaux soient à la hauteur des attentes des membres.

Avec la Révision stratégique des programmes, le gouvernement annonçait d'éventuelles compressions budgétaires dans l'appareil étatique ainsi que dans chaque ministère provincial. Malgré tout le bruit, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture s'en tire avec un budget quasi idem à l'année précédente.



Les Éloizes 2016 :

Le groupe Suroit des Îles-de-la-Madeleine animait avec ferveur la soirée Post-Éloizes.

Photo : Julie D'Amour-Léger

Pour sa part, artsnb a écopé d'une réduction de son budget de fonctionnement. De ce fait, depuis l'annonce du budget en février dernier, l'AAAPNB et ArtsLink NB ont maintenu une pression sur le gouvernement afin que l'agence de financement aux artistes conserve son autonomie (*arm's length*) pour ainsi demeurer libre de toute ingérence gouvernementale. Le projet de loi déposé en chambre au printemps 2016 confirme l'autonomie d'artsnb. L'Association restera à l'affût des autres compressions budgétaires annoncées et participera aux prochaines discussions autour du budget d'artsnb si ce dernier en fait la demande.

L'Acadie du Nouveau-Brunswick a pour sa part vécu une année qu'on pourrait aisément qualifier de mouvementée. À la Société acadienne du Nouveau-Brunswick, des différends ont causé le report de l'Assemblée générale annuelle de juin 2015. Depuis, l'AAAPNB, en collaboration avec d'autres organismes, a déployé de multiples efforts pour rétablir la communication et modérer un dialogue entre les organismes. Philippe Beaulieu a par ailleurs accepté la présidence par intérim de la SANB et ce, pour le bien de la cohésion en Acadie.

Excellentes sont les nouvelles qui arrivent d'Ottawa. Il est certain que l'AAAPNB, par l'entremise de la Fédération culturelle canadienne-française (dont Carmen est vice-présidente) et la Coalition canadienne des arts (dont Carmen a été coprésidente), a été très active à défendre les dossiers liés aux arts et voir à demander une augmentation de l'investissement dans notre secteur d'activité. Fait accompli : avec son premier budget en mars dernier, le nouveau gouvernement a désigné les arts et industries culturelles comme secteur incontournable dans le développement du pays. Par le fait même, une augmentation de 340,4 millions de dollars est prévue dès 2016-2017 dans les budgets qui leur sont affectés. Nous pouvons affirmer, sans hésitation, que des engagements de cette taille sont sans précédent dans le milieu !

Et d'autres bonnes nouvelles nous parvenaient au printemps 2016 : avec le réseau Les Arts et la Ville et la municipalité de Dieppe, l'Association

est lauréate du Prix Acadie-Québec, en reconnaissance de l'apport remarquable des organismes au développement et à la consolidation des relations Acadie-Québec. Également, la Stratégie globale était finaliste au Prix international CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 qui récompense les villes et leaders remarquables par leur contribution à la culture comme dimension clé des villes durables. Il est bon de savoir que la Stratégie globale s'est classée parmi les finalistes pour ce concours international ! Nous pouvons en être fier.e.s !

En terminant, nous ne pourrions passer sous silence la tenue à Dieppe d'une magnifique édition des Éloizes couronnée de succès à la fois populaire et artistique dont les ramifications se font ressentir dans la communauté et en milieu scolaire. Complicités, surprises et découvertes étaient au rendez-vous pour un événement qui se surpasse d'une édition à l'autre. En parcourant ce rapport annuel illustré de photos des Éloizes, vous prendrez connaissance des nombreux artistes et de la grande qualité des œuvres présentées à Dieppe du 4 au 8 mai 2016.

Les possibilités se dessinent à l'horizon. Les défis sont toujours au rendez-vous, mais l'engagement des membres et de l'équipe demeure la raison d'être essentielle de l'AAAPNB.

Peu à peu il est possible de changer le monde, car chaque changement que nous effectuons contribuera, en bout de ligne, à transformer notre monde !



Carmen Gibbs
Directrice générale

Photo : Dolores Breau



Les réalisations

1 Développement de la pratique professionnelle

L'axe 1 de la Planification stratégique de l'AAAPNB prévoit des initiatives qui visent à appuyer directement les artistes et à renforcer leurs compétences et leur pratique professionnelle.

Plusieurs actions de l'AAAPNB contribuent à l'épanouissement de la pratique professionnelle des artistes, entre autres, la formation et le ressourcement professionnel, l'accès aux outils pour les artistes et leurs collaborateurs, le maintien des liens et échanges avec d'autres associations professionnelles d'artistes et surtout l'amélioration générale des conditions socioéconomiques des artistes.

Le Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste s'est réuni à plusieurs reprises au cours de la dernière année pour proposer une marche à suivre au gouvernement pour la reconnaissance légale de la profession d'artiste au Nouveau-Brunswick et l'adoption de mesures pour améliorer les conditions socioéconomiques des travailleuses et travailleurs artistiques.

L'Association a mis en œuvre, pendant la dernière année, un programme d'accompagnement professionnel, qui vient ainsi compléter les quatre volets de son Programme de formation continue.

1.1 Centre de ressources et de services professionnels

Le Centre de ressources et de services professionnels de l'AAAPNB offre l'aide d'une personne-ressource qui accompagne les artistes dans leur développement professionnel. Les suivantes sont les tâches principales du responsable des services aux artistes, Dominic Langlois, au cours de la dernière année :

- Accueillir les membres, répondre à leurs demandes ou orienter leur quête d'information;
- Faire circuler l'information d'intérêt aux artistes : invitations, appels d'offres, appels de dossiers, programmes de bourses, événements, prix, ateliers de formation, offres d'emplois, etc.;
- Maintenir des contacts avec les organismes de représentation professionnelle des artistes;
- Recenser les ressources, les outils et les organismes d'appui aux artistes de toutes les disciplines dans le développement de leur carrière : répertoires ; banques d'information ; occasions de perfectionnement, contrats types ; grilles de tarifs, etc.;
- Préparer et maintenir l'inventaire de tous les programmes de financement public et privé d'intérêt aux artistes;
- Alimenter en permanence le Centre de ressources et de services professionnels du site internet de l'AAAPNB. L'Association met à la disposition de ses membres et du public les outils créés, les mémoires et les études;
- Consulter les artistes au sujet de leurs besoins en développement de carrière;
- Accompagner la direction générale et la présidence lors des tournées en région pour rencontrer les membres et prendre connaissance de leurs besoins;
- Assurer la mise en œuvre du Programme de formation continue de l'Association;
- Inviter les organismes artistiques et les centres de formation à offrir des activités de perfectionnement professionnel aux artistes en région;
- Inviter, à l'occasion, des représentant.e.s de syndicats et d'organismes professionnels à faire des présentations aux membres de l'Association.

**Les Éloizes 2016 :**

Le public était au rendez-vous à l'Expo-Éloizes avec Rémi Belliveau, Paul Édouard Bourque, Éveline Gallant Fournier, Francine Francis, Marie-Line Leblanc et André Lapointe. Commissaire Elise Anne LaPlante.

Photo : Julie D'Amour-Léger

L'Association offre le Centre de ressources du site internet au grand public. Cette section du site web est désormais une référence incontournable pour les artistes, les intervenant.e.s du milieu des arts et de la culture, l'administration publique et les internautes. De plus, l'Association continue de mettre à jour des pages qui résument les retombées des arts pour les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises tout en affichant des données probantes au sujet de l'impact des arts dans la société.

Toujours dans la même section, l'AAAPNB offre des outils aux artistes, professeurs, écoles et autres intervenant.e.s : le *Guide de l'artiste en milieu scolaire*, *Le théâtre à l'école* et *Faire du cinéma à l'école*. Pour les élu.e.s et employé.e.s municipaux, l'AAAPNB propose *La valise culturelle municipale*. Ces documents sont en téléchargement libre en format pdf.

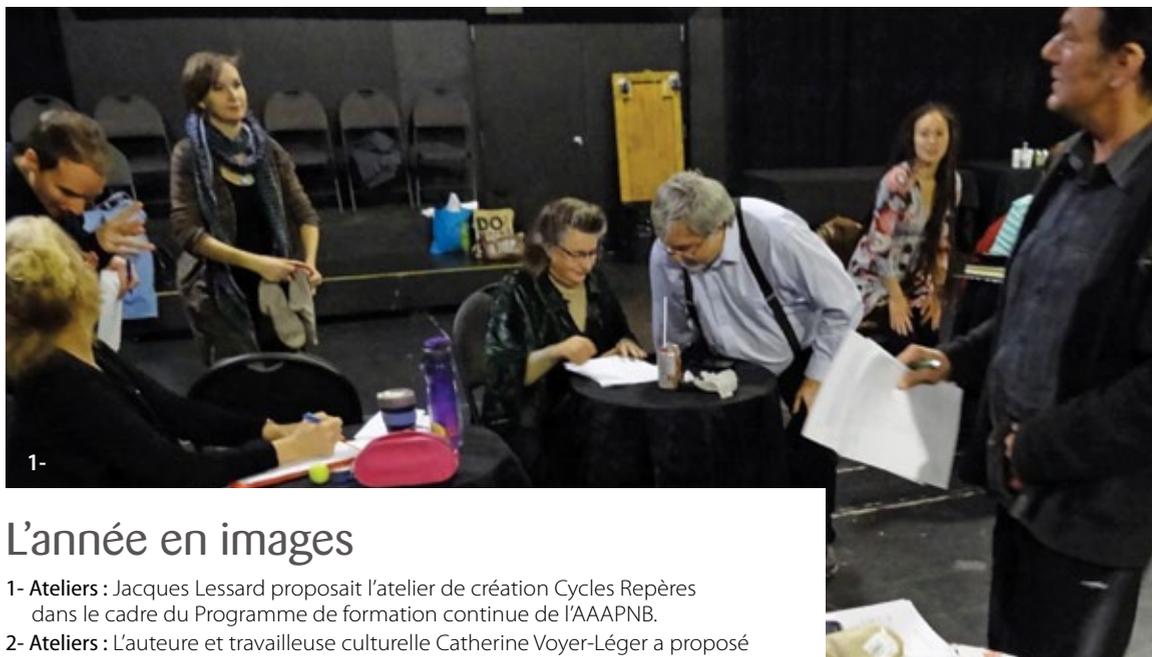
www.aaapnb.ca/centrederesources

Présence internet et médias sociaux de l'AAAPNB du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016

Site internet AAAPNB	11 644 visiteurs	67 650 pages vues
Facebook AAAPNB	1654 mentions «J'aime»	255 217 visionnements de nouvelles
Facebook Éloizes	1165 mentions «J'aime»	96 672 visionnements de nouvelles
Twitter	2211 abonné.e.s	
Youtube	1 861 visionnements	
Instagram	278 abonné.e.s	
LinkedIn	Plus de 500 relations	

Les Éloizes 2016 :

Devant toute l'école Abbey-Landry s'est déroulé le lancement des Activités jeunesse des Éloizes et qui ont eu lieu dans 40 écoles. Sur la photo, on voit Stephanie David de la Nouvelle-Écosse avec l'animateur de la conférence de presse, André Roy.



1-

L'année en images

- 1- **Ateliers :** Jacques Lessard proposait l'atelier de création Cycles Repères dans le cadre du Programme de formation continue de l'AAAPNB.
- 2- **Ateliers :** L'auteure et travailleuse culturelle Catherine Voyer-Léger a proposé un atelier pour explorer les possibilités de création liées aux médias sociaux.
- 3- **Ateliers :** Julie Mallet et Inès Sartini lors d'un stage Pro Bono ont fait une présentation qui traitait des notions de propriété intellectuelle pour les artistes.



2-



3-



Colloque Les Arts et la Ville :

Mise en lecture de la pièce
Laura de Montréal avec
les comédiennes
Annik Landry, Anika Lirette
et Joannie Thomas.
Texte de Mélanie Léger.

1.2 Formation/perfectionnement professionnel

En 2012, l'AAAPNB a amorcé un Programme de formation continue qui comporte quatre volets : un centre de ressources et de services professionnels, une programmation d'ateliers, des laboratoires de création artistique et un programme d'accompagnement/mentorat. Après la mise en œuvre et le perfectionnement des trois premiers volets du programme, le quatrième a été mis sur pied en 2015-2016 : l'accompagnement/mentorat, un projet pilote qui favorise les échanges entre artistes établi.e.s et émergent.e.s. Les commentaires élogieux reçus, tant des mentors que des mentorés et la satisfaction des participant.e.s selon l'expertise qui leur a été partagée confirment la pertinence du projet.

Ainsi, tout au long de l'année 2015-2016, l'AAAPNB a offert des séries d'ateliers de perfectionnement professionnel aux artistes dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Les choix d'ateliers étaient basés sur les besoins exprimés par les membres à l'Assemblée générale annuelle et à partir des formulaires d'évaluation remis lors des ateliers. Cette programmation reçoit une rétroaction de la part du Conseil des disciplines artistiques pour ensuite être validée par le Conseil d'administration.

Programme d'accompagnement professionnel

Mentors : Paul Édouard Bourque, Marie Ulmer, Herménégilde Chiasson, Jacques Arseneault et Chantal Cadieux
À l'automne 2015, le projet pilote de mentorat artistique a jumelé des artistes de toutes les disciplines artistiques désireux d'obtenir l'expertise d'un artiste établi.e afin d'atteindre des objectifs professionnels dans le cadre d'un parrainage individuel, entre autres, soumettre une demande de financement au Conseil des arts du Canada.

Ateliers offerts

Atelier Cycles Repères

avec Jacques Lessard
À Moncton, les 26 et 27 novembre 2015

L'objectif de cet atelier était de familiariser les participant.e.s à l'utilisation pratique des Cycles Repère et créer à partir de ce processus ou s'alimenter pour une création future. Les participant.e.s devaient avoir envie de créer de façon concrète et non de parler création, peu importe la discipline pratiquée.

Gestion de carrière artistique en ligne

avec Isabelle Regout, Gabrielle Schoesser et Josée Girard
par Espace autonome
Du 18 janvier au 29 avril 2016

La formation en gestion de carrière artistique en ligne aidait à développer des outils afin de déterminer un scénario de pratique pour concilier travail artistique, travail alimentaire et vie personnelle.

L'art visuel s'écrit

avec Serge Murphy et Elise Anne Laplante
À Moncton, les 20 et 21 février 2016
À Edmundston, les 12 et 13 mars
À Campbellton, les 19 et 20 mars

Initiative de l'Association des groupes en arts visuels francophones, cet atelier à la fois théorique et pratique portait sur l'écriture en arts visuels et était offert à toute personne qui souhaitait contribuer à la réflexion critique sur les arts visuels contemporains.

Design d'éclairages d'événements

avec Vincent Fournier
À Dieppe à l'hiver et au printemps 2016

Pendant les Éloizes, l'AAAPNB proposait une formation pratique pour les opérateurs et opératrices d'éclairage pour la scène et la télévision.

Laboratoire de création artistique :

Quatre artistes du Nouveau-Brunswick participaient à Entr'ARTS organisé par le Regroupement artistique francophone de l'Alberta.

Photo : RAFA



Les réseaux sociaux : tremplins créatifs ?

avec Catherine Voyer-Léger
À Moncton, le 31 mars 2016
À Caraquet, le 1^{er} avril
À Edmundston, le 2 avril

L'atelier proposait d'explorer la façon dont les plateformes sociales en ligne deviennent plus que des outils de diffusion des arts, mais aussi de création : interactivité avec le public, remise en question des formats habituels, nouveaux rapports sociaux ou nouvelles formes narratives, etc.

Présentation propriété intellectuelle

avec Julie Mallet et Inès Sartini
dans le cadre du programme Pro Bono
présenté par la Faculté de droit de l'Université de Moncton
À Moncton, le 17 février 2016

En plus de présenter les notions clés entourant la question de la propriété intellectuelle, mesdames Mallet et Sartini ont répondu de façon anonyme aux questions posées par plusieurs membres de l'Association et directement reliées à la réalité des artistes de la province. Sous la supervision et les conseils de Maître Claude Losier, elles ont également préparé un guide à l'intention des artistes qui aborde les notions de la propriété intellectuelle.

Entr'ARTS – laboratoire de création artistique

Avec Entr'ARTS, le Laboratoire de création artistique organisé par le Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA), l'AAAPNB a mis à la disposition des artistes d'ici une occasion de perfectionnement axée sur la création. Le laboratoire a été offert au Centre des arts de Banff auquel quatre artistes du Nouveau-Brunswick sélectionnés après un appel de candidatures, ont participé en août 2015. Cette participation d'artistes du Nouveau-Brunswick à Entr'ARTS s'inscrit dans le cadre d'un projet pilote portant également sur l'édition de 2013 et est financée par la province du Nouveau-Brunswick.

Enfin, dans le contexte d'actualisation de la Stratégie globale, un récent sondage envoyé à nos membres faisait état du manque d'occasions de résidences et de mentorat offertes aux artistes professionnels du Nouveau-Brunswick. Puisque l'avancement d'une carrière artistique doit nécessairement contenir diverses opportunités de ressourcement avec des retombées à court et moyen termes pour les participant.e.s, nous croyons essentiel que ce partenariat avec le Regroupement artistique francophone de l'Alberta se poursuive.

L'expérience des artistes acadien.ne.s a été documentée afin de mieux déterminer les impacts et les retombées du programme Entr'ARTS :

Entr'ARTS a été pour moi une expérience des plus stimulantes, enrichissantes et mémorables. L'accès à des installations de haut calibre ainsi qu'à des artistes et à des mentors inspirants m'a permis de m'épanouir pleinement, autant sur le plan de la créativité que sur le plan professionnel.

Mathieu Francoeur

Entr'ARTS et le Banff Centre for the Arts m'ont permis de m'enrichir et d'explorer des nouvelles avenues dans ma pratique artistique. Parallèlement, les artistes mentors ont su me guider et superviser cette recherche, recherche que je désire maintenant approfondir.

Dominik Robichaud

Travailler avec des mentors dans les magnifiques Rocheuses canadiennes au Banff Centre for the Arts avec un groupe d'artistes de partout au Canada : Entr'ARTS a été une des expériences artistiques les plus enrichissantes de ma carrière. En travaillant dans un studio privé, en recevant une rétroaction sur son travail ou en échangeant avec les autres artistes dans un lieu inspirant, vous gagnez en confiance puis vous revenez à la maison prête à faire avancer d'un cran votre carrière.

Vicky Lentz

Côtoyer d'autres artistes de plusieurs disciplines, des chevronnés (les mentors, bien sûr, mais aussi d'autres artistes d'expérience), des jeunes aussi. Wow ! C'est très rare dans un parcours professionnel de longue durée de pouvoir discuter de fond et de forme au sujet de son propre travail. C'est la force de ce programme. Bien sûr, l'accès à un atelier de papier a été utile, mais le véritable déclencheur a été l'accès à deux mentors de deux disciplines différentes.

Élisabeth Marier



Forum provincial sur la médiation culturelle :

Les heureux participant.e.s au Forum proposé à Caraquet par l'AAAPNB avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

Forum provincial sur la médiation culturelle

L'AAAPNB et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick collaborent à accroître les occasions de développement professionnel tant pour les artistes que pour les travailleurs culturels. On souhaite éventuellement établir des programmes ponctuels de formation continue s'adressant aux artistes et travailleurs culturels. Le Forum provincial sur la médiation culturelle qui est décrit ci-dessous est un bel exemple de partenariat avec le CCNB.

Un forum provincial portant le titre de *La médiation culturelle au service de l'aménagement culturel du territoire: formation et échange d'expertise* s'est tenu à Caraquet le 7 mai 2015, en collaboration avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Émanant des travaux de la Table de concertation provinciale en ACT. L'initiative s'inscrivait dans les objectifs de la Stratégie globale et visait à :

- Renforcer et accroître les compétences des artistes et d'autres personnes œuvrant dans le secteur culturel du Nouveau-Brunswick;
- Favoriser l'échange d'expertise et le partage des meilleures pratiques dans le domaine de la médiation culturelle;
- Renforcer, approfondir et accroître les collaborations entre l'Acadie, le Québec et la francophonie canadienne sur une base durable.

Une centaine de personnes de différents secteurs des arts et culture, patrimoine mieux-être, municipalités, affaires, éducation ont participé à cet événement. Grâce aux panels, témoignages, ateliers et rencontres, les participantes et participants ont pu approfondir leurs connaissances en médiation culturelle en puisant dans les contenus livrés, des sources importantes d'inspiration.

Eva Quintas, de Culture pour tous, a présenté une communication intitulée La médiation culturelle : un concept au service de l'aménagement culturel du territoire. Michel Vallée, directeur du Service des arts, de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de ville de Vaudreuil-Dorion a présenté son projet JE SUIS... La médiation culturelle telle que vécue à Vaudreuil-Dorion. Un panel de plusieurs praticiens en médiation culturelle a également eu lieu. Yves Amyot du Centre Turbine de Montréal, Marie-Thérèse Landry, directrice générale du Conseil provincial des sociétés culturelles, Michèle Bouchard, artiste visuelle et Sophie Auffrey, diplômée en muséologie, ont échangé sur leurs pratiques respectives et sur les enjeux de la médiation culturelle comme outil d'aménagement culturel des territoires. Nancy Laflamme, responsable du développement de programmes au cégep de Saint-Laurent, a fait le tour du programme de médiation culturelle mis sur pied par son institution d'enseignement. Aude Rahmani de la Fédération culturelle canadienne-française et le poète Jonathan Roy ont pour leur part expliqué leur projet national de formation en médiation culturelle.

En marge de ce forum, diverses rencontres se sont déroulées entre des partenaires acadiens et québécois. L'une d'elles a permis au CCNB et au Cégep de Saint-Laurent (Québec) d'explorer des pistes de collaboration pour livrer une formation continue en médiation culturelle. Bien que cette collaboration ne se soit pas encore concrétisée, la rencontre entre ces deux institutions d'enseignement postsecondaire est fort prometteuse pour l'avenir. D'autres rencontres de travail entre des organismes artistiques et culturelles de l'Acadie et du Québec visant l'établissement de collaborations ont également eu lieu.

Culture Plus :

Assemblée de fondation à Saint-Jean du nouveau conseil des ressources humaines en culture du Nouveau-Brunswick.



Photo : Culture Plus

Culture Plus

Un Comité de transition créé à la suite des travaux de la Table de concertation des ressources humaines en culture et la publication du rapport *Conceptualisation d'un nouveau mécanisme pour le développement des ressources humaines en culture au Nouveau-Brunswick*, a instauré un nouveau conseil des ressources humaines en culture au Nouveau-Brunswick. Le comité de transition du nouvel organisme a établi une structure et un plan d'exécution pour ensuite procéder à l'assemblée générale de sa fondation en février 2016.

Culture Plus est un organisme bilingue sans but lucratif, voué à renforcer la vitalité des ressources humaines du secteur culturel du Nouveau-Brunswick par l'entremise du développement professionnel et de la formation continue. Cet organisme de service est dédié aux intervenants de tous les sous-secteurs culturels tels que patrimoine et bibliothèques, spectacles sur scène, arts visuels et appliqués, écrits et ouvrages publiés, audiovisuel et médias interactifs et enregistrements sonores.

Atelier dans les communautés autochtones

En plus d'avoir effectué, à l'automne 2014, une tournée dans cinq communautés autochtones, l'AAAPNB et ArtsLink NB ont travaillé de concert, avec l'appui d'artsnb, afin d'offrir un atelier de gestion de carrière artistique aux communautés de St-Mary's et de Metepenagiag. Plus de 60 artistes autochtones ont été rejoints par cette initiative.



1-



2-

L'année en images

- 1- **Conférence** : Natasha Kanapé Fontaine livrait une conférence dans le cadre d'un partenariat entre le Festival littéraire Frye et l'AAAPNB.
- 2- **Ateliers** : Avec les artistes de la communauté de Metepenagiag.





Statut de l'artiste :

Les membres du Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste.

1.3 Conditions socioéconomiques des artistes

Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste

En 2013, l'AAAPNB organisait, en collaboration avec ArtsLink NB et la participation de l'Assemblée des Chefs des Premières Nations du Nouveau-Brunswick, le Forum sur le statut professionnel de l'artiste. En plus d'obtenir l'adhésion des artistes et des partenaires de toutes les communautés de la province, le Forum a réuni à Shippagan 164 artistes et partenaires. Ensemble, ils ont échangé sur les enjeux et les défis de la profession d'artiste, ciblé des priorités et élaboré des pistes de solutions de sorte à améliorer de façon concrète les conditions de travail, la rémunération et la sécurité sociale des artistes dans la province.

Mis sur pied en 2014, le Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste s'est réuni à plusieurs reprises en 2015-2016 pour aborder les recommandations faites lors du Forum sur le statut professionnel de l'artiste. Le mandat du Groupe de travail est de formuler des recommandations sur les mesures ou actions législatives voulant améliorer la situation socioéconomique et la qualité de vie des créateurs et des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick.

Les membres du comité sont nommés par le Premier ministre dont six artistes professionnels nommés comme experts-conseil pour représenter les divers genres, disciplines, communautés et régions. Des délégués de l'AAAPNB, d'ArtsLink NB et d'artsnb y siègent également en plus de représentant.e.s de ministères suivants : Finances; Éducation postsecondaire, Formation et Travail; Éducation et Développement de la petite enfance; Tourisme, Patrimoine et Culture; Justice; Travail sécuritaire NB; et le Bureau du Premier ministre. Le Groupe est encadré par une équipe de consultants.

Les divers et nombreux défis ciblés interpellent des mesures provenant des deux catégories suivantes :

- les **mesures légales** (promulgation d'une loi reconnaissant le statut professionnel de l'artiste et la modification de lois existantes);
- les **mesures gouvernementales**, y compris la réduction des risques économiques et sociaux pour les artistes dont la plupart sont des travailleuses et des travailleurs indépendants et non couverts par la majorité des programmes sociaux existants. Ces mesures devraient surtout porter sur le sous-emploi, la désuétude des connaissances, la fluctuation des revenus, les risques d'entreprise, les congés de maladie, de parentalité et de compassion, les accidents du travail, les maladies professionnelles et l'avancée en âge.

Quatre sous-comités ont été formés pour étudier plus à fond certains aspects du statut de l'artiste, tels que la rémunération et le sous-emploi; la protection sociale; les relations de travail; et la fiscalité. Les recherches des sous-comités seront présentées au Groupe de travail pour en alimenter les réflexions. De ce fait, le Groupe de travail est censé remettre ses recommandations d'action au Premier ministre dans la prochaine année.

Le rapport du Forum sur le statut professionnel de l'artiste est disponible en français et en anglais au lien suivant :

www.aaapnb.ca/autresinitiatives/forum-statut-artiste

Colloque Les Arts et la Ville :
Pierre-André Doucet
en performance.



Majoration du budget aux arts et à la culture

Avec l'adoption de la Politique culturelle renouvelée et les annonces successives d'une augmentation de cinq millions de dollars provenant du gouvernement provincial, les artistes du Nouveau-Brunswick peuvent compter sur des structures de création et de diffusion dotées de moyens financiers améliorés. L'AAAPNB est fière du résultat obtenu, en partie, grâce à sa représentation soutenue auprès des élu.e.s provinciaux sur la promesse de l'augmentation du budget affecté aux arts, à la culture et au patrimoine.

Au fédéral, en mars 2016, le nouveau gouvernement a annoncé des augmentations substantielles des budgets affectés aux arts. Parmi les annonces pour 2016-2017, notons l'augmentation de 40 millions de dollars au Conseil des arts du Canada, 2 millions à Téléfilm Canada, 1,5 million à l'Office national du film et 75 millions à la Société Radio-Canada.

Les annonces sur cinq ans comprennent les investissements totaux suivants : 550 millions de dollars au Conseil des arts du Canada, 22 millions à Téléfilm Canada, 13,5 million à l'Office national du film et 675 millions à la Société Radio-Canada.

L'AAAPNB participe depuis de nombreuses années aux efforts de représentation menés tant par la Coalition canadienne des arts que par la Fédération culturelle canadienne-française, pour demander de nouveaux investissements dans les arts.

Stratégie de développement des entreprises et industries culturelles

Le gouvernement provincial a mené des efforts pour instaurer une Stratégie de développement des entreprises et industries culturelles : arts de la scène et festivals, édition, arts multimédias et cinéma et musique. L'AAAPNB a contribué aux travaux de ce comité pendant environ trois ans. Il convient maintenant au gouvernement de dévoiler les détails de la stratégie.



1-

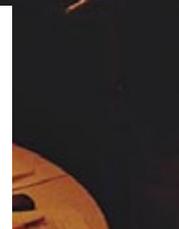


2-

L'année en images

1- **Ateliers** : L'art visuel s'écrit présenté par Serge Murphy et Elise Anne LaPlante à Edmundston, Campbellton et Moncton.

2- **Danse** : Rencontres entre diffuseurs et artistes de la danse pendant la Francofête en Acadie 2015.



**Arts médiatiques :**

Les réalisateurs et réalisatrices se sont réunis pour discuter de la situation du financement du cinéma et de la télévision au Nouveau-Brunswick.

1.4 Développement des disciplines artistiques

Conseil des disciplines artistiques

Le 21 janvier 2016, le Conseil des disciplines artistiques s'est réuni pour échanger sur les diverses activités dans chaque discipline ainsi que les moyens de rejoindre les membres, notamment par des rencontres virtuelles et des groupes d'échanges Facebook.

Rencontres par discipline

Deux employés de l'AAAPNB se partagent la responsabilité d'appuyer les représentant.e.s des six disciplines. L'Association organise des rencontres par discipline pour permettre aux membres d'échanger sur les enjeux des pratiques de leurs disciplines respectives, d'identifier des projets rassembleurs pour leur secteur et d'entendre des exposés d'intervenant.e.s de leur milieu.

Voici quelques activités réalisées au cours de la dernière année dans les disciplines artistiques :

Danse

Selon le rapport soumis par la compagnie DansEncorps en avril 2013, il existe de nombreux obstacles à la diffusion de spectacles de danse en Atlantique. Que ce soit au sujet des artistes, des réseaux de diffusion ou des diffuseurs, les intérêts des intervenant.e.s et ceux du public doivent être compatibles.

Pour tenter de trouver des solutions possibles aux obstacles identifiés dans le rapport, l'AAAPNB coordonne, depuis déjà trois ans, les rencontres d'un comité de travail composé de divers intervenants du milieu. Ces réunions ont permis d'établir un partenariat avec RADARTS de sorte qu'il a été possible d'organiser des rencontres « clin d'œil » entre les diffuseurs et les artistes lors de la FrancoFête en Acadie 2015.

L'accueil positif des diffuseurs lors de cette première tentative permet de pousser l'idée initiale encore plus loin. Ainsi, l'AAAPNB a développé un projet pilote dans le but de former un réseau de concertation et d'action composé d'artistes de la danse et de diffuseurs engagés dans le développement et l'accès à divers marchés.

Littérature

L'Association a rencontré les responsables du New Brunswick Book Awards afin de voir s'il était possible d'y créer une place pour les auteur.e.s francophones. Ces pourparlers ont ouvert la porte à une collaboration et c'est ainsi que les finalistes des Éloizes dans la catégorie Artiste de l'année en littérature ont été inclus aux outils promotionnels et au gala du Atlantic Book Award qui se tenait pour la première fois à Moncton.

Enfin, l'Association s'est enrôlée activement dans les célébrations du 400^e anniversaire de la présence francophone en Ontario. Ainsi, 24 auteur.e.s, dont Gracia Couturier et Herménégilde Chiasson de l'Acadie, ont participé au voyage Halifax-Toronto dont l'objectif était la rédaction d'un livre. Par la suite, le 21 octobre 2015, une soirée de rencontres et de réseautage organisée en partenariat avec le Festival littéraire Frye et le Consulat général de France dans les Provinces atlantiques a eu lieu à Moncton.

Théâtre :

Il était une fois, mais pas deux a été l'occasion pour les artistes en théâtre de partager avec leurs collègues des projets jamais présentés devant public.



Théâtre

Les artistes en théâtre se sont réunis à quelques reprises pendant la dernière année. Cette année, le représentant de la discipline et le responsable des services aux artistes ont rencontré la Direction des arts et des industries culturelles de la province pour obtenir du financement pour les artistes voulant produire des pièces de théâtre. Lors de cette rencontre, la directrice de la Direction des arts a rappelé à l'Association que le programme de Fonds d'initiatives stratégiques sert également aux productions théâtrales et que ces demandes sont admissibles.

Musique

L'hiver dernier, le représentant de discipline et le responsable des communications ont participé à l'Assemblée générale annuelle de l'Alliance nationale de l'industrie musicale à Moncton. La situation au provincial et au fédéral fait en sorte que l'industrie musicale se stabilise et les artistes ont donc de plus grandes possibilités d'y faire carrière.

Arts médiatiques

En janvier 2016, les réalisateurs et réalisatrices se sont rencontrés pour échanger au sujet de la situation des arts médiatiques dans la province. À la veille du budget provincial de 2016, les artistes étaient inquiets en raison de l'instabilité des arts médiatiques qui dépendent de la bonne volonté du gouvernement.

Les artistes se préoccupent également de l'insuffisance de fonds désignés à leurs initiatives. Il a été préconisé de rencontrer le ministre pour mettre de l'avant ces préoccupations. En février 2016, le gouvernement provincial annonçait finalement un programme normé pour le film et la télévision et l'allocation de 2,5 millions.

Arts visuels

Deux rencontres en arts visuels ont eu lieu pendant l'année. Ces rencontres ont permis de préciser certaines recommandations faites à l'Assemblée générale annuelle, de discuter de l'avancement des dossiers et de cibler de nouvelles initiatives. Tout d'abord, les membres ont énuméré les raisons pour que la période d'admissibilité des œuvres achetées par la Banque d'œuvres d'art s'étende sur cinq ans. Ils ont également précisé la résolution de l'AGA qui demandait que l'Association fasse connaître aux agent.e.s potentiels le besoin des artistes visuels d'avoir un appui dans la commercialisation de leurs œuvres.

Faisant suite aux rencontres avec Richard Simoens, le directeur de Radio-Canada Acadie, une proposition d'entente lui a été envoyée afin de voir se concrétiser un éventuel retour des capsules télévisuelles consacrées aux expositions en arts visuels.

1.5 Représentation professionnelle

Pour mieux veiller à l'épanouissement de la pratique professionnelle, l'AAAPNB maintient des liens d'échanges privilégiés avec de nombreuses associations qui représentent les artistes au Canada, entre autres ArtsLink NB, CARFAC Maritimes, Musique NB, l'Union des Artistes, le Front des réalisateurs indépendants du Canada (FRIC), SOCAN, la Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ), Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA), etc.

De plus, l'AAAPNB entretient des rapports avec de nombreuses associations qui représentent des groupes, organismes et compagnies actifs dans les industries culturelles : Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM), Association des professionnels de la chanson et de la musique (APCM), Regroupement des éditeurs canadiens-français (RÉCF), Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF), Association des théâtres francophones du Canada (ATFC), Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC), Compétence Culture, etc.



Les réalisations

2. Développement de l'écosystème artistique

L'axe 2 de la Planification stratégique de l'AAAPNB prévoit des initiatives qui visent à améliorer l'environnement dans lequel travaillent les artistes et à créer ainsi un milieu plus propice à leur épanouissement.

L'AAAPNB continue d'être responsable de la mise en œuvre de la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick. Cette année, l'Association et ses partenaires ont entamé l'actualisation de la Stratégie globale, pour à la fois réfléchir au chemin parcouru, évaluer les multiples résultats et prévoir les ajustements nécessaires tout en priorisant les actions pour la mise en œuvre.

La fondation de Culture Plus en janvier 2016 démontre un aboutissement concret des efforts du milieu des arts, de la culture et du patrimoine de mettre sur pied un conseil sectoriel pour soutenir le développement des compétences des ressources humaines en culture de toutes les communautés linguistiques.

L'AAAPNB a poursuivi son travail avec l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick pour la mise en œuvre de politiques culturelles municipales en offrant, un Programme d'accompagnement et de formation en aménagement culturel du territoire dans cinq municipalités et une communauté rurale.

2.1 Poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick

À titre de maître d'œuvre de la Stratégie globale, l'Association s'est engagée à :

- Accompagner et outiller les partenaires des différents secteurs d'activités dans la réalisation des actions inscrites dans la Stratégie globale;
- Être un organisme de liaison entre l'ensemble des partenaires de la mise en œuvre;
- Assurer une concertation entre les partenaires par l'animation et la coordination de différentes tables de concertation;
- Accompagner ses partenaires, les conseiller et faire la promotion de la Stratégie globale de manières diverses;
- Faire la promotion et assurer les communications au sujet de la mise en œuvre de la Stratégie globale;
- Faire les demandes de financement nécessaires à l'accompagnement de la mise en œuvre;
- Rendre compte aux gouvernements et à la communauté de l'avancement de la mise en œuvre;
- Faire un travail de représentation politique pour assurer l'avancement des travaux de la Stratégie globale.

Stratégie globale :

L'actualisation de la feuille de route de la Stratégie pour le développement de l'artiste professionnel.le.



En 2015-2016 l'AAAPNB a entrepris l'exercice d'actualisation du plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie globale. Ce grand exercice est l'occasion de poser un regard sur les accomplissements et les défis encore à relever, en plus d'analyser l'environnement dans lequel œuvrent les partenaires. L'exercice est également une occasion de célébrer le chemin déjà parcouru, de renouveler l'engagement des partenaires et de valider la nouvelle feuille de route et ainsi assurer le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie globale au cours des cinq prochaines années.

Rencontre interministérielle de suivi à la Stratégie globale

Chaque année, l'AAAPNB réunit autour d'une même table plusieurs ministères pour faire le point sur l'avancement de la Stratégie globale. Lors de la rencontre du 23 avril 2015, l'Association a rendu compte des activités menées par l'ensemble des partenaires au cours de la dernière année. Y participaient plusieurs directions et sous-ministres de divers ministères : Tourisme, Patrimoine et Culture; Éducation et Développement de la petite enfance; Éducation postsecondaire, Formation et Travail; Société de développement régional et Affaires intergouvernementales.

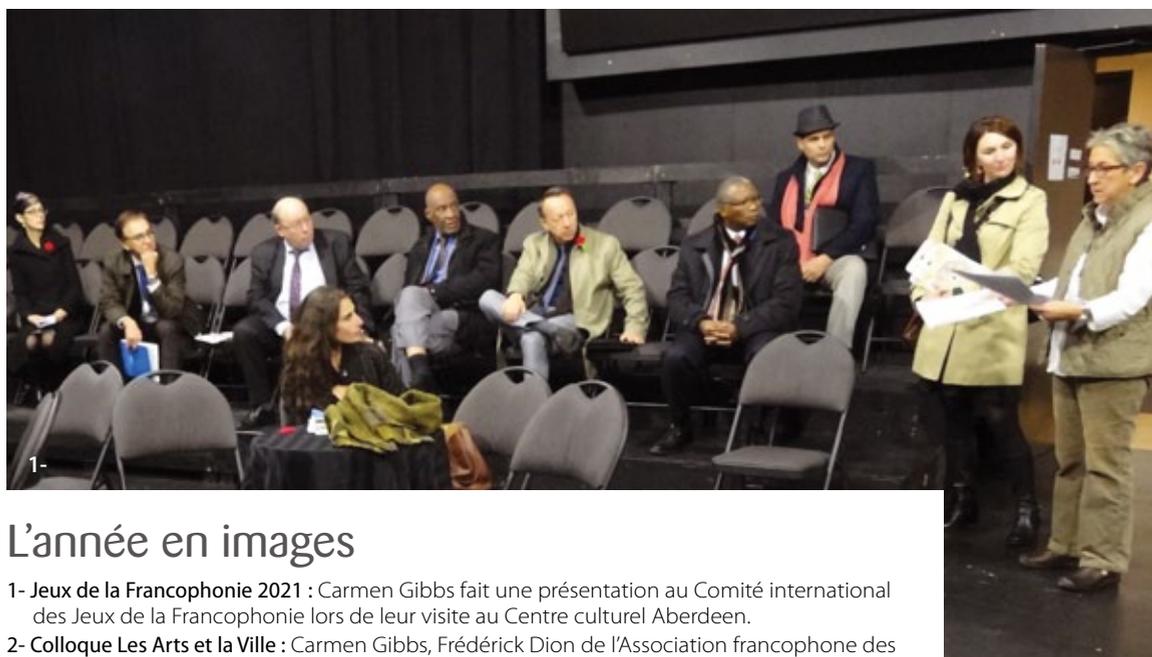
Sélection au prix international CGLU – Ville de Mexico – Agenda 21

La Stratégie globale demeure un excellent outil pour faire reconnaître le développement des arts et de la culture de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. C'est ainsi que l'AAAPNB est sollicitée systématiquement pour présenter le modèle que sont devenus les États généraux et la Stratégie globale.

Au cours de l'année, l'AAAPNB a été invitée à soumettre la Stratégie globale en candidature pour le prix international Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) – Ville de Mexico – Agenda 21. Ce prix international lie de façon explicite la culture au développement durable des villes et des territoires. Or, même si la Stratégie globale n'a pas remporté le prix, sa description figure dorénavant dans trois langues sur le site web de l'Agenda 21 de la culture à titre de modèle de bonne pratique en matière de culture et développement durable. La nomination et promotion de la Stratégie constitue une excellente visibilité du projet ici et sur la scène internationale.



Colloque Les Arts et la Ville :
Wanabi Farmer
en performance.



1-

L'année en images

- 1- **Jeux de la Francophonie 2021** : Carmen Gibbs fait une présentation au Comité international des Jeux de la Francophonie lors de leur visite au Centre culturel Aberdeen.
- 2- **Colloque Les Arts et la Ville** : Carmen Gibbs, Frédéric Dion de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick et Nathalie Dubois de la Direction des arts et des industries culturelles du Nouveau-Brunswick lors du panel Une Acadie complice !
- 3- **Conseil des arts du Canada** : Des employé.e.s du CAC présentent le Nouveau modèle.



2-



3-

Les Éloizes 2016 :

Stephanie David, finaliste Découverte de l'année, et Francine Hébert, finaliste Artiste de l'année en arts médiatiques échantent avec Jac Gautreau, directeur artistique des Éloizes.



Photo : Julie D'Amour-Léger

2.2 Renforcement de la capacité organisationnelle et accès des artistes

Développement professionnel des travailleurs culturels

Pendant la dernière année, l'AAAPNB a continué d'assurer l'avancement du dossier des ressources humaines en culture. En 2016, Culture Plus, a été fondé pour subvenir aux besoins de développement professionnel des ressources humaines en culture, qui compte les artistes, mais aussi les travailleurs culturels de tous les domaines du secteur culturel tels que le patrimoine et les bibliothèques, les spectacles sur scène; les arts visuels et appliqués; les écrits et ouvrages publiés; l'audiovisuel et les médias interactifs; et l'enregistrement sonore.

Mise en œuvre de la Politique culturelle

La politique culturelle du gouvernement provincial, *Un avenir empreint de créativité : Une politique culturelle renouvelée pour le Nouveau-Brunswick*, a été rendue publique en juin 2014. Le document recommandait des nouveaux investissements dans les programmes des arts et de la culture qui agrémentent les structures de création, de diffusion et de production au service des artistes. Les nouveaux investissements annoncés en 2014-2015 et 2015-2016 totalisent près de cinq millions de dollars et comprennent notamment :

- l'appui à de nouveaux organismes ou d'organismes n'ayant jamais reçu de financement;
- la hausse du financement accordé au fonctionnement d'organismes artistiques et culturels;
- la hausse des subventions accordées au fonctionnement des institutions culturelles clés du Nouveau-Brunswick;
- la hausse du financement de soutien aux artistes professionnels, par le truchement du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick;
- le rétablissement du programme de tournées et de diffusion pour les organismes artistiques et les diffuseurs du Nouveau-Brunswick.

Ancrages revue acadienne de création littéraire

L'AAAPNB, par l'entremise de l'employé responsable de la discipline littérature, a continué d'appuyer le comité de rédaction de la revue acadienne de création littéraire *Ancrages* et de contribuer à son bon fonctionnement. Plusieurs activités ont été présentées par la revue cette année, dont le marathon littéraire 43 200 secondes, le 12 décembre 2015, la mise en ligne du numéro 9 à l'hiver 2016 et la publication d'un pdf du projet Jeudivers. La revue a aussi obtenu du financement de la Direction des arts et des industries culturelles qui lui permettra de pleinement s'épanouir.

Symposium d'art/nature : Moncton 2016

L'AAAPNB, en partenariat avec la Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen, le département d'arts visuels de l'Université de Moncton et le comité du Parc écologique du Millénaire organisera le Symposium d'art/nature : Moncton 2016 du 22 septembre au 2 octobre. Après un appel de dossiers, la programmation a été composée et la recherche de financement est en cours pour la tenue de l'évènement à l'automne prochain.



Les Éloizes 2016 :

Des membres des deux équipes de Cinéma 72 qui ont chacune réalisé un court métrage fiction : Julien Cadieux, Denise Bouchard et Jonathan Roy. En tournage ailleurs : Gilles Doiron.

Photo : Julie D'Amour-Léger

Médiathèque acadienne

L'Association continue de participer à la conception d'une Médiathèque acadienne pour le catalogage, la préservation et la mise en valeur du patrimoine audiovisuel de l'Acadie. L'AAAPNB dirige le travail en collaboration avec le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson de l'Université de Moncton, Film Zone, la Direction des arts et des industries culturelles du Nouveau-Brunswick, l'Alliance des producteurs francophones du Canada, la Société Radio-Canada Acadie, l'Office national du film du Canada – Studio Acadie et le Front des réalisateurs indépendants du Canada.

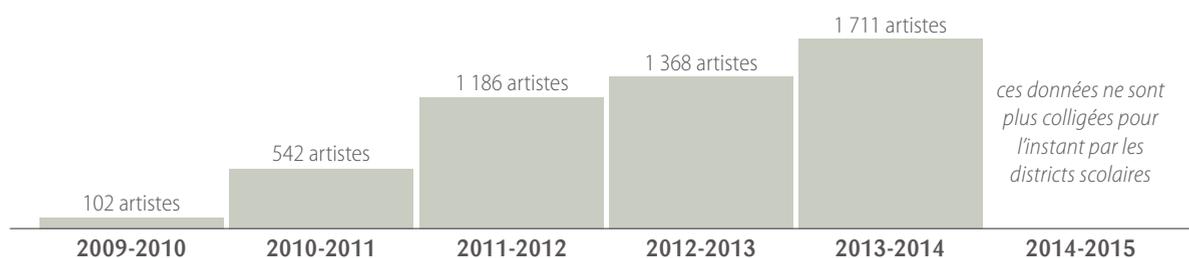
Cette année, l'AAAPNB et le Centre d'études acadiennes ont accueilli pendant l'été 2015 un stagiaire en gestion documentaire du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Preston Cardwell-Jean a commencé la compilation d'un catalogue unique avec un gabarit conçu par les intéressé.e.s du projet, à partir de multiples listes existantes et en essayant de rejoindre les réalisateurs et réalisatrices ainsi que le public. La base de données comporte à ce jour plus de 1200 œuvres audiovisuelles.

2.3 Intégration des artistes dans les écoles et les communautés

Les écoles

Les artistes en milieu scolaire

Les programmes pour les artistes en milieu scolaire, grâce au Programme de langues officielles en éducation, au Programme de subventions de tournées du Nouveau-Brunswick et au Fonds d'appui – Partenariat écoles-communauté, permettent un plus grand nombre et une plus grande diversité de projets artistiques pilotés par les écoles et les districts scolaires. D'ailleurs, le nombre d'artistes en milieu scolaire augmente continuellement.



Les Éloizes 2016 :

Christian Kit Goguen
lors des Activités jeunesse.



Les Éloizes en milieu scolaire

Dans l'esprit d'intégrer les artistes dans les écoles, l'AAAPNB a organisé et intégré des Activités jeunesse à la programmation des Éloizes 2016, qui s'est déroulée du 28 avril au 4 mai 2016. Ces activités comportaient une série d'ateliers-rencontres avec les artistes des différentes disciplines artistiques dans 38 écoles du District scolaire francophone Sud, en plus de deux écoles d'immersion. En fait, les élèves ont eu l'occasion de participer aux ateliers d'écriture, de danse, des arts du cirque, des arts médiatiques, de théâtre, d'art clownesque et de musique avec des artistes formateurs chevronnés et habitués de partager leur savoir-faire et leur expertise avec les jeunes.

Également, l'AAAPNB a développé d'autres collaborations avec le milieu de l'éducation. Les activités qui se sont déroulées en marge des Éloizes sont les suivantes :

- **Collaboration avec le Grand rassemblement de l'éducation en français (GREF) :** Pour une première fois dans l'histoire du GREF, une programmation artistique était proposée aux quelques 400 participant.e.s de ce colloque pancanadien. La programmation a mis de l'avant les artistes finalistes des Éloizes.
- **Volet jeunesse du GREF :** L'AAAPNB a invité les participant.e.s du volet jeunesse du GREF à assister à la générale de la Soirée des Éloizes qui avait lieu la veille du grand événement télévisé. Ils ont pu visiter l'arrière-scène, poser des questions et même participer activement à cette répétition importante.
- **Collaboration avec le District scolaire francophone Sud :** Deux journées de perfectionnement (PAQ) pour les enseignant.e.s se déroulaient pendant la semaine des Éloizes. Pour profiter de l'occasion, l'AAAPNB a organisé un Cercle des créateurs pédagogique. Ce spectacle proposait des moments de partage intimes et émouvants entre des artistes de différentes disciplines autour des enjeux portant sur la présence d'artistes en milieu scolaire.

Table de concertation Arts et culture en éducation

La Table de concertation Arts et culture en éducation (ACE) regroupe un ensemble d'intervenant.e.s provenant du milieu de l'éducation, des arts et de la culture, des institutions de formation et du gouvernement afin d'assurer la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle pour l'intégration des arts et de la culture en éducation de la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick.

Co-présidée par l'AAAPNB et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE), la Table vise la mise en commun des initiatives touchant l'intégration des arts et de la culture à l'éducation et l'identification des enjeux et des priorités. La Table assure également un dialogue constant entre le secteur de l'éducation et le milieu des arts et de la culture.

De plus, la Table ACE joue le rôle de comité aviseur dans le cadre de l'actualisation de la Stratégie globale. Elle s'est réunie à deux reprises, au début 2016 et se réunira à nouveau à l'automne :

- Une rencontre en janvier 2016 a permis de faire le bilan des réalisations 2010-2015 et de réviser un plan d'action soumis par le comité sur l'éducation artistique (voir réalisation suivante)
- La rencontre d'avril 2016 a été consacrée à l'analyse de l'environnement actuel et de l'identification d'actions prioritaires qui seront intégrées à la feuille de route pour l'intégration des arts et de la culture en éducation pour les cinq prochaines années.



Les Éloizes 2016 :

Le Cercle des créateurs,
version pédagogique avec
Christian Kit Goguen,
Emma Haché, Mathieu
Chouinard, Nicole Haché et
l'animateur René Cormier.

Photo : Julie D'Amour-Léger

Comité sur l'éducation artistique

En réponse à une demande de la Table de concertation Arts et culture en éducation (ACE), le MEDPE, en collaboration avec l'AAAPNB, a mis sur pied un comité d'étude dont le mandat était d'évaluer la situation de l'enseignement des arts dans les écoles et d'élaborer un plan d'action pour améliorer l'éducation artistique. Ce comité était formé de 12 personnes qui représentaient le MEDPE, l'Université de Moncton, les Districts scolaires, l'Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, l'AAAPNB, les enseignant.e.s d'arts visuels et de musique ainsi que les directions des écoles. Ce groupe de travail s'est réuni à cinq reprises entre mai 2015 et mars 2016. La version finale du plan d'action proposé sera présentée à la Table ACE à l'automne 2016.

Ce plan d'action s'articule autour de sept grands moyens :

- Recruter du personnel enseignant spécialisé en arts;
- Augmenter les occasions de perfectionnement pédagogique des enseignant.e.s spécialistes des arts;
- Mettre en place des conditions de travail favorisant un enseignement de qualité;
- Améliorer les programmes de formation initiale du personnel enseignant des arts (enseignant.e.s spécialistes et enseignant.e.s généralistes);
- Assurer la relève de l'enseignement des arts;
- Augmenter les occasions de perfectionnement pédagogique des généralistes qui enseignent les arts;
- Améliorer la compréhension de la contribution des arts à l'éducation et à la société.

Participation au Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone

Le Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone (GACEF), composé de partenaires multisectoriels, se veut la passerelle entre le rapport sur la Commission sur l'école francophone et la réalisation de ses recommandations. Le GACEF est responsable de la mise en place d'une stratégie commune qui assurera, par l'action concertée et le leadership partagé, le succès des visées stratégiques de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC). Le GACEF assure également le bon fonctionnement du *Fonds d'appui - Partenariat écoles-communauté*. Il voit à élargir le réseau des partenaires, tant sur le plan local et régional que provincial en ralliant les divers secteurs de la société néobrunswickoise autour de ce projet collectif. De plus, le GACEF est responsable d'obtenir le financement nécessaire à la réalisation de la double mission éducative et identitaire du système éducatif acadien.

Comme membre du GACEF, l'AAAPNB représente le secteur des arts et elle veille à la prise en compte de l'intégration des arts et de la culture aux travaux du GACEF et aux actions qui découlent de la PALC.

Plan d'action de la PALC :

Claudette Lavigne, Julie Forest,
Chantal Abord-Hugon,
Carmen Gibbs,
Nancy Juneau, Philip Lucy,
Sébastien Lord-Émard,
Philippe Beaulieu
et Nicole Haché



Mise en œuvre de la Politique d'aménagement linguistique et culturel

Le 9 mai 2014, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a adopté la Politique d'aménagement linguistique et culturel en éducation (PALC), déposée conjointement par la communauté acadienne et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE). Cette politique concrétise la vision d'une collectivité qui s'est mobilisée pour se doter d'une stratégie apte à contribuer non seulement à l'épanouissement des générations présentes et à venir, mais aussi à sa propre vitalité, à celle de sa langue et de sa culture.

Pour être en mesure de relever les défis liés au contexte linguistique minoritaire et réaliser la double mission du système éducatif acadien et francophone – favoriser la réussite scolaire et la construction identitaire de chaque apprenant et apprenante, tout en contribuant au développement durable de l'Acadie et celui de la province du Nouveau-Brunswick –, collectivement, les partenaires ont identifié 48 stratégies à mettre en place et qui sont regroupées dans quatre axes d'intervention :

- L'axe de la Vitalité du système éducatif;
- L'axe de la Construction identitaire;
- L'axe de la Petite enfance;
- L'axe de la Réussite éducative.

Les stratégies proposées sont soutenues par un cinquième axe transversal, le Partenariat école, famille, communauté qui se veut le moteur de leur mise en œuvre.

En participant à ces travaux, l'AAAPNB garantit l'apport des artistes et de l'art à l'éducation, à la réussite scolaire et à la construction d'une identité forte. De ce fait, l'apport des artistes est pleinement reconnu dans la politique qui avait été imaginée antérieurement dans la Stratégie globale.

L'année 2015-2016 est rehaussée par la réalisation de nombreuses activités qui assureront la mise en œuvre de la PALC.

Parmi ces réalisations on compte :

- L'élaboration d'une démarche de mise en œuvre;
- L'organisation du colloque thématique de la PALC en collaboration avec l'Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick et le MÉDPE;
- L'élaboration d'une stratégie de marketing social et de communication, et la création d'outils pour en assurer la mise en œuvre en collaboration avec la FJFNB;
- L'animation de plus de 90 présentations;
- L'élaboration de plus de 20 plans d'action individuels par les partenaires;
- L'élaboration d'un plan d'actions collectives;
- L'élargissement du réseau des partenaires

Dans un premier temps, l'AAAPNB a précisé un plan d'action pour la place des artistes et de l'Association pour l'arrimage de la PALC avec la Stratégie d'intégration des arts et de la culture en éducation.

Plan éducatif provincial de 10 ans

En lien avec la Stratégie d'intégration des arts et de la culture en éducation de la Stratégie globale, l'AAAPNB a jugé essentiel de contribuer, au nom de la Table de concertation Arts et culture en éducation, à la réflexion pour l'élaboration du prochain *Plan d'éducation de dix ans* du gouvernement provincial. Elle a ainsi rencontré Gino LeBlanc, commissaire mandaté par le gouvernement pour élaborer ce plan, pour lui présenter un mémoire qui démontre l'importance des arts et de la culture sur la réussite éducative et la construction identitaire des jeunes et dans le but de réaliser les cinq visées stratégiques de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC).



Table de concertation Arts et culture en éducation :

Cette table rassemble des intervenant.e.s du milieu de l'éducation, des arts et de la culture, des institutions de formation et du gouvernement.

Cette dernière constitue un véritable projet de société pour l'éducation en langue française et, dans son mémoire, l'AAAPNB a donc recommandé que le nouveau plan de dix ans soit parfaitement arrimé à la PALC et de plus, que les arts et la culture soient inscrits, pour la première fois, comme une priorité transversale pour l'éducation au Nouveau-Brunswick.

Ce message a également été communiqué lors d'une rencontre avec le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Serge Rousselle. Puis, cette communication a été réitérée lors de la présentation des grandes lignes du plan d'éducation de 10 ans à l'occasion d'une table ronde provinciale réunissant les partenaires en éducation.

Les communautés

Table de concertation provinciale en aménagement culturel du territoire

Dès le début de la mise en œuvre de la Stratégie globale, la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick s'est dotée d'une Table de concertation provinciale en aménagement culturel du territoire (ACT). En plus d'avoir une vue d'ensemble sur la mise en œuvre de la Stratégie d'intégration des arts et de la culture par l'aménagement culturel du territoire, la Table a comme principal mandat de promouvoir l'intégration du concept ACT dans toutes les sphères de la société et de voir à l'évolution des outils et des projets sur le terrain. Cette table regroupe de nombreux organismes et ministères et au cours de la dernière année, de nouveaux partenaires ont également été invités à y siéger. Éric Mathieu Doucet, représentant du Département de gestion, loisirs, sports et tourisme de l'Université de Moncton, ainsi que René Légère, directeur général du Centre culturel Aberdeen et du Festival Acadie Rock, se sont joints au groupe de travail. La plus récente rencontre de la Table a eu lieu dans le cadre de l'actualisation de la Stratégie globale. Le besoin de réunir le groupe plus fréquemment (deux fois par année) a été exprimé par l'ensemble des membres, de sorte à confirmer sa pertinence pour l'avenir.

Les organismes membres de la Table de concertation provinciale en aménagement culturel du territoire sont les suivants : Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC), Festival acadien de Caraquet, Alliance des radios communautaires acadiennes du Nouveau-Brunswick, MACS-NB, Société Santé et Mieux-être en français du Nouveau-Brunswick, RDÉE-NB, SANB, Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, Département de gestion loisirs, sports et tourisme de l'Université de Moncton, Centre culturel Aberdeen, Festival Acadie Rock, Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick, Musée acadien, ArtsLink NB, ministères du Tourisme, Patrimoine et Culture, Affaires intergouvernementales, Éducation et Développement de la petite enfance ainsi que Patrimoine canadien et l'AAAPNB.

Programme d'accompagnement et de formation en aménagement culturel du territoire

L'AAAPNB, en collaboration avec l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, a mis en place un programme d'accompagnement et de formation afin de doter le secteur municipal et ses partenaires des compétences nécessaires en aménagement culturel du territoire. Le programme assurerait une prise en charge réelle de l'intégration des arts et de la culture dans les communautés acadiennes de la province. En effet, l'ensemble des secteurs engagés dans la mise en œuvre de la Stratégie globale reconnaît l'importance de nantir les municipalités et leurs partenaires de ressources humaines compétentes de sorte à garantir l'aménagement culturel de leurs territoires.

Le programme mis en place en 2015-2016 se rapporte, dans un premier temps, à cinq municipalités et une communauté rurale : Saint-Quentin, Balmoral, Dalhousie, Saint-Léonard, Shediac, et Beaubassin-Est. Elles ont toutes participé antérieurement au projet d'élaboration de leurs politiques culturelles. Dans un deuxième temps, l'ensemble des municipalités francophones pourra obtenir la formation pour ensuite partager leurs bonnes pratiques en matière culturelle.

Société culturelle de Baie-Sainte-Anne :

De gauche à droite, Martine Aubé, Marise Savoie, Marie-Paule Thériault, Carmen Gibbs, Nicole Richard, Denise McIntyre, Janice Daigle et Paulette Daigle-Richard.



Programme d'accompagnement et de formation en aménagement culturel du territoire (suite)

Afin de s'assurer de la pertinence des formations offertes, l'AAAPNB a effectué une première analyse des besoins des six municipalités ciblées pour la première phase du projet. L'analyse est basée sur une prise de connaissance des politiques culturelles des six municipalités, en plus des entrevues ciblées, des rencontres avec des élu.e.s et représentant.e.s culturels des six municipalités et finalement, un sondage en ligne auprès des représentant.e.s du milieu municipal et culturel des trois Commissions de service régionaux (CSR) concernées.

Ce travail exploratoire a permis une meilleure compréhension de la structure administrative des six municipalités, des organismes culturels de leurs milieux respectifs et leur personnel (employé.e.s et bénévoles). L'analyse des besoins a révélé les constats suivants : il est primordial que l'accompagnement et la formation qui seront offerts aux municipalités et leurs partenaires répondent directement aux besoins réels et aux projets actuels de chacune des communautés ciblées. L'accompagnement, les formations offertes et les outils pourront donc varier d'une municipalité à l'autre selon les besoins identifiés et le degré de compétences des personnes retenues.

L'aménagement culturel du territoire de Baie-Sainte-Anne

En collaboration avec ses partenaires communautaires et gouvernementaux, l'AAAPNB a mené un projet d'ACT à Baie-Sainte-Anne au cours des cinq dernières années, afin que la communauté soit un modèle de construction identitaire grâce à l'intégration des arts, de la culture et du patrimoine en éducation. De plus, il s'agit de faire de l'École régionale de Baie-Sainte-Anne un foyer de rayonnement culturel pour la communauté entière. L'exercice a porté fruit et a permis un renforcement exceptionnel de l'identité linguistique et culturelle des jeunes du village en plus d'un rapprochement significatif de l'école, la famille et la communauté.

Souhaitant conserver, voire renforcer ces acquis, la communauté de Baie-Sainte-Anne a mis sur pied en janvier 2015 une société culturelle dont le siège social est situé à l'École régionale de Baie-Sainte-Anne. Le mandat du nouvel organisme est d'assurer, entre autres, un suivi d'activités artistiques, culturelles et patrimoniales dans la région. Au cours de la dernière année, l'AAAPNB a accompagné la communauté dans la mise en place de la Société culturelle de Baie-Sainte-Anne (SCBSA) notamment, en réalisant les actions ou activités suivantes :

- veiller à l'embauche d'une coordination, soit Janice Daigle;
- coordonner le processus d'adoption d'un logo et d'outils promotionnels;

- déployer des efforts pour que la SCBSA soit reconnue comme membre accrédité du CPSC;
- encadrer la nouvelle coordination en misant sur cinq volets d'activités : animation culturelle, développement de partenariats, recherche de financement, gouvernance et fonctionnement ainsi que gestion d'organisme;
- participer à l'organisation et au lancement de la SCBSA en rédigeant les statuts et règlements, recrutant des membres du conseil d'administration et assurant la présidence d'assemblée.

Ainsi, le 20 mars 2016, la communauté s'est réunie à l'école à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie pour l'inauguration de la société culturelle. Plus d'une centaine de citoyens et citoyennes étaient présents pour élire le premier Conseil d'administration de l'organisme. La nouvelle société culturelle a également profité de cette occasion pour dévoiler son logo et son slogan « Au cœur de ma communauté ». La journée était agrémentée d'activités culturelles dont un spectacle musical, un montage de photographies du passé, une exposition de peintures et une scène de musée de cire présentée par des élèves.

Afin de bien ancrer le nouvel organisme dans la communauté de Baie-Sainte-Anne, l'AAAPNB poursuivra l'accompagnement de la SCBSA en 2016-2017, un appui qui contribuera aux activités de la société culturelle en faisant surtout appel aux jeunes et aux artistes.



Colloque Les Arts et la Ville :
Les organisateurs
et organisatrices au Pays
de la Sagouine.

2.4 Circulation des artistes et de leurs œuvres

Colloque Les Arts et la Ville, à Dieppe

Les Arts et la Ville, l'AAAPNB et la Ville de Dieppe ont entrepris l'organisation du premier colloque Les Arts et la Ville à se tenir à l'extérieur du Québec.

Le 28^e Colloque Les Arts et la Ville s'est tenu du 2 au 4 juin 2015 à Dieppe, au Nouveau-Brunswick. Quelque 235 personnes du Québec et de l'Acadie ont participé à cette rencontre sur le thème La culture : lieu de toutes les complicités. Les participant.e.s ont pris le chemin du retour enrichis par les échanges et les réflexions qu'ont suscité les 28 conférenciers du Québec, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de France qui ont abordé des sujets qui étaient chers pour leur région. Les participant.e.s l'ont aussi quitté avec le sentiment que les sociétés québécoise et acadienne ont beaucoup à partager, et que la culture est un extraordinaire véhicule pour enrichir leurs relations.

Sous la direction artistique de René Poirier, l'AAAPNB a élaboré une programmation artistique complète spécialement conçue pour le Colloque avec Mathieu Chouinard, Sylvain Ward, Annik Landry, Marc-André Robichaud, Joannie Thomas, Anika Lirette, Mélanie Léger, Caroline Savoie, Viola Léger, Herménégilde Chiasson, Dominic Langlois, Isabelle Ouellet, Wanabi Fermeur, Jonah Haché, Lisa Roy, Monette Gould, Sandra Le Couteur, Claude Roussel, Gilles Doiron, Anne-Marie Sirois, Raymonde Fortin, Mélanie Léger, Circus Stella, Julie Duguay, Francis Faubert, Marc-André Charron et The Irish Bastards.

2.5 Promotion de la visibilité

Répertoire des artistes

L'AAAPNB gère son site internet créé sur mesure pour promouvoir le travail des artistes. Il offre un calendrier d'activités artistiques et culturelles, un babillard où sont affichées les petites annonces des membres et de l'AAAPNB ainsi qu'un Centre de ressources et de services professionnels qui est alimenté régulièrement. De plus, le site internet compte un Répertoire des artistes, un véritable mini site web pour chacun.e des artistes membres où afficher leurs coordonnées, biographie, principales réalisations, démarche artistique, hyperliens (site web individuel ou autre) et des exemples d'œuvres/travaux (photos, enregistrements audio et vidéo). Des cliniques personnalisées ont eu lieu ponctuellement pour aider les artistes à remplir ou compléter leur profil qui est inclus dans le répertoire. www.aaapnb.ca/repertoire

Présence dans les médias d'information

L'AAAPNB consacre une part importante de ses activités à un dialogue constant avec les médias d'information afin de les informer des sujets d'intérêt pour les artistes, et aussi pour réagir à l'actualité. L'Association est très active dans certains médias sociaux tels que Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn.

Les Éloizes 2016

Toujours dans le but de souligner l'excellence des artistes professionnel.le.s de la Grande Acadie, la 14^e édition des Éloizes s'est déroulée à Dieppe du 4 au 8 mai 2016 et a été coordonnée par Catherine Blondin. Grâce à la précieuse collaboration du comité organisateur de la région hôte ainsi qu'au travail acharné des équipes de direction artistique, de production, de scénographie et de technique, l'AAAPNB a assuré la production d'un événement d'envergure dont la programmation a été la plus exhaustive à ce jour, mettant en vedette le travail de près d'une centaine d'artistes.

Les Éloizes 2016 :

Michel Thériault et Sophie Bérubé se prêtent au jeu de Philip André Collette dans le spectacle *À la rencontre des imaginaires, cercle des créateurs*.

Photo : Julie D'Amour-Léger



Les lauréat.e.s (en gras) et finalistes des Prix Éloizes 2016

Prix Hommage

Léonard Forest pour l'ensemble de sa carrière

Artiste de l'année en arts médiatiques

- Francine Hébert : Documentaire - *Cafétéria*
- **Julien Cadieux : Documentaire - *Guilda : Elle est bien dans ma peau***
- Renée Blanchar : Documentaire - *Les héritiers du club*

Artiste de l'année en arts visuels

- André Lapointe : Exposition - *Maritima*
- Paul Édouard Bourque : Exposition - *Les Mikeys* de Paul Édouard Bourque
- **Éveline Gallant Fournier : Projet - *Passage***

Artiste de l'année en danse

- Julie Duguay : Interprète - *Les Robes de Sainte-Anne*
- **Yves Landry : Chorégraphe et interprète - *La Vision du Cœur***
- Jean-François Duke : Cocréateur - *St-Jean... Just a few words in French*

Artiste de l'année en littérature

- David Lonergan : Monographie - *Théâtre l'Escaouette, 1977-2012*
- Sophie Bérubé : Roman - *Car la nuit est longue*
- **Gabriel Robichaud : Recueil de poésie - *Les anodins***

Artiste de l'année en musique

- Roland Bourgeois : Album - *Roland Bourgeois*
- **Michel Thériault : Album et activités de lancement - *Tout est marketing***
- Les Païens : Album - *Carte blanche*

Artiste de l'année en théâtre

- Annik Landry : Auteure et actrice - *Tréteau(x)*
- Pierre Guy Blanchard : Auteur, comédien et musicien - *Le long voyage de Pierre-Guy B.*
- **Mathieu Chouinard : Metteur en scène et adaptateur - *Bump : La secousse de Springhill***

Artiste de l'Acadie du Québec

- Marc-André Charron : Acteur, auteur, metteur en scène - *Tréteau(x), Bouffe, PAPAs, « T »*
- Marie-Line Leblanc : Série d'interventions et d'installations - *Island Evolution Study*
- **Suroît : Album - *Berçer l'Amer***



Revoyez la Soirée des Éloizes et allez à la rencontre des finalistes en regardant les capsules réalisées par Radio-Canada !

ici.radio-canada.ca/sujet/eloizes-2016

**Les Éloizes 2016 :**

En plus d'avoir été La grande visite pendant Les Éloizes, Édith Butler remettait un prix lors de la soirée télédiffusée.

Photo : Julie D'Amour-Léger

Artiste s'étant le plus illustré.e à l'extérieur de l'Acadie

- **Christian Essiambre : Auteur et interprète - *Les trois exils de Christian E.***
- Lisa LeBlanc : Album - *Highways, Heartaches and Time Well Wasted*
- Pierre-André Doucet : Première mondiale et tournée - *Retour aux sources : Grand-Pré*, une œuvre musicale de Jared A. Miller

Découverte de l'année

- Stephanie David : Documentaire - *Le goût des belvas*
- Rémi Belliveau : L'ensemble de son travail - Arts visuels
- **Cy : Album - *Cy***

Événement/spectacle de l'année

- **Acadie Rock du Centre culturel Aberdeen**
- *La vallée des possibles : l'œuvre de Camille Lefebvre* de la Société culturelle de la Vallée de Memramcook
- *Dialogues imaginés* par la Galerie Colline

Soutien à la production artistique

- RADARTS pour la circulation des arts de la scène francophones en Atlantique
- Centre culturel Aberdeen pour l'ensemble des activités des deux dernières années
- **Bouton d'or Acadie pour l'ensemble de ses activités d'animation et de diffusion du livre jeunesse au cours des deux dernières années**

Soutien aux arts

- Line Godbout : Contribution au rayonnement des arts et de la culture en Acadie
- **Bistro Cœur d'Artishow / Michel Carpentier : Rayonnement des arts et de la culture en Acadie**
- Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick : Accros de la chanson, long métrage de fiction *Aller-Retour* et Art sur roues - volet humour

Francine Hébert s'est méritée le Prix du public Radio-Canada qui lui a été présenté par ICI Acadie lors du pré-gala.

Le prochain rendez-vous des Éloizes sera à Edmundston en 2018 !

Les Éloizes 2016 :

Au Festin littéraire, les convives ont pu assister à de stimulants échanges entre Gracia Couturier, David Lonergan, l'animateur Jean-Philippe Raïche, Sophie Bérubé et Gabriel Robichaud. Avec performance culinaire de Michel Savoie.



Photo : Julie D'Amour-Léger

Académie des arts et des lettres de l'Atlantique

Les préparatifs des Éloizes ont commencé dès l'hiver 2015 avec une réunion importante de l'Académie des arts et des lettres de l'Atlantique. Créée en 2000, l'Académie est responsable de l'encadrement et du fonctionnement des jurys et du Grand jury qui évaluent les candidatures aux prix Éloizes notamment en voyant à la révision et au respect des Règlements, à la définition des catégories des prix Éloizes et au fonctionnement du concours de mise en candidature. Plusieurs commentaires pertinents liés au fonctionnement de l'Académie et au processus d'évaluation des prix Éloizes ont été recueillis au cours des dernières années.

L'Académie s'est réunie et a pris les décisions suivantes :

- Réduction du nombre de personnes présentes lors du Grand jury en passant de 15 à neuf personnes pour alléger son fonctionnement, de même pour les jurys de pairs par discipline (réduction de cinq à trois personnes plus l'Académicien.ne qui préside le jury sans droit de vote);
- Attribution pour la première fois d'un honoraire aux Académicien.ne.s et jurys de pair;
- Clarification de la description du prix Artiste de l'Acadie du Québec, arrimage des catégories Événement de l'année et Spectacle de l'année qui deviennent Événement/Spectacle de l'année et résiliation de la catégorie Meilleure couverture médiatique qui sera désormais intégrée à la catégorie Soutien aux arts;
- Décernement du Prix hommage à une personne vivante.

Pour la première fois également, tous les membres de l'Académie ont pu prendre connaissance de l'ensemble des dossiers de mise en candidature par le biais d'internet, permettant non seulement de réduire le temps de la réunion de l'Académie, mais aussi de réduire le nombre d'exemplaires d'œuvres des artistes requis avec leur candidature. Pour l'édition 2016, l'Académie et les jurys de pairs ont évalué 150 candidatures, soit le plus grand nombre de candidatures reçues depuis la première édition des Éloizes en 1998.

La composition de l'Académie :

Bettie Arseneault, arts médiatiques
 Marie-Reine Ulmer, arts visuels
 Yves Arseneault, danse
 Jean-Mari Pître, littérature
 Lisa Roy, musique
 Katherine Kilfoil, théâtre
 Karine Gallant, Île-du-Prince-Édouard
 Alexandre Bilodeau, Nouvelle-Écosse
 Janette Planchat, Terre-Neuve-et-Labrador
 Gastien Godin, président du Grand jury (sans droit de vote)

Merci également à tous les membres des six jurys de pairs.



Les Éloizes 2016 :
 Au Déjeuner communautaire, la Ville de Dieppe a passé le flambeau à la Ville d'Edmundston qui accueillera en 2018 Les Éloizes. Performances : Steve Rouselle et Sébastien Bérubé.

Photo : Julie D'Amour-Léger

L'organisation des Éloizes

Dès avril 2015, l'organisation des Éloizes a pu compter sur le comité organisateur de la région hôte composé des employé.e.s de la Ville de Dieppe et des membres des divers organismes de la communauté. Voici la composition du Comité organisateur 2016 qui s'est réuni à plusieurs reprises :

- Pauline Cormier, gestionnaire - Culture, loisirs et vie communautaire à la Ville de Dieppe
- Annie Belliveau, agente communautaire et services à la communauté à la Ville de Dieppe
- Denis LeBlanc, agent communautaire à la Ville de Dieppe
- Luc Gaudet, directeur général au Centre des arts et de la culture de Dieppe
- Roseline Fyfe, responsable des opérations au Centre des arts et de la culture de Dieppe
- Julie Forest, agente culturelle au District scolaire francophone Sud
- Jac Gautreau, directeur artistique
- Éric Haché, directeur de production et technique
- Carmen Gibbs, directrice générale de l'AAAPNB
- Catherine Blondin, coordonnatrice des Éloizes
- Martine Aubé, coordonnatrice du développement de l'AAAPNB
- Jean-Pierre Caissie, responsable des communications de l'AAAPNB
- France Gallant, responsable de la gestion financière de l'AAAPNB

Les communications

Comme événement de communication, Les Éloizes font d'abord et avant tout la promotion des finalistes aux Prix. Les finalistes ont été révélés lors d'une première conférence de presse en janvier 2016. Par la suite, la programmation a été dévoilée lors d'une deuxième conférence de presse en mars, alors que débutait la distribution des outils promotionnels : le programme de l'évènement, le dépliant de programmation, le programme de soirée, l'annonce télévisuelle, l'annonce radio, les annonces dans les journaux et dans les médias sociaux. Cette année, dès l'hiver 2016, l'équipe a pu compter sur la contribution d'étudiant.e.s du programme d'Information-communications de l'Université de Moncton qui ont collaboré à la présence web et aux médias sociaux des Éloizes.

Diffusion de la Soirée des Éloizes

ICI Radio-Canada Télé a diffusé la Soirée des Éloizes en direct, le samedi 7 mai. La Soirée a été rediffusée le lendemain à la même chaîne et sur le réseau national ARTV. Depuis, l'émission est en visionnement libre sur internet à Tou.tv pendant un an.

Comité consultatif pour la programmation UNIS

Depuis 2014, la directrice générale de l'AAAPNB, Carmen Gibbs, siège au Comité consultatif pour la programmation de la nouvelle chaîne UNIS dont le mandat est d'appuyer la direction des programmes dans la mise en place des orientations de contenus pour la télé et pour les nouveaux médias. De plus, le Comité communique à la direction de la chaîne les attentes et les besoins des communautés francophones et acadiennes. Il y a eu deux rencontres du comité durant la dernière année.

Le bulletin Inform'art et le Babill'art

Le bulletin Inform'art est une source d'information complète pour les artistes, le public et les partenaires. En 2015-2016, il a été transmis à quatre reprises par courriel à plus de 2 000 abonné.e.s. Il rend compte des principales activités de l'organisme et celles des disciplines artistiques. En plus de faire écho au Babill'art, le bulletin affiche des renseignements destinés plus spécifiquement aux artistes, y compris les dates limites des demandes de financement, les offres de contrats, les appels de dossiers et de candidatures, les occasions pour les artistes de produire leur travail ou de le diffuser.



Les réalisations

3. Positionnement et représentation politique

L'axe 3 de la Planification stratégique de l'AAAPNB prévoit des initiatives qui visent à représenter les intérêts des artistes et, par extension, du milieu artistique afin d'aller chercher des appuis auprès des différentes instances politiques et communautaires.

L'adoption en juin 2014 d'*Un avenir empreint de créativité : Une politique culturelle renouvelée pour le Nouveau-Brunswick* a été accompagnée d'un accroissement de la contribution financière provinciale en 2014 et 2015. En effet, ce financement comporte une augmentation de cinq millions de dollars en deux ans, une croissance d'environ 50 % du budget provincial des arts, culture et patrimoine. De plus, dans sa Révision stratégique des programmes, le gouvernement a démontré l'importance des arts et de la culture en conservant presque la totalité du financement aux arts et à la culture.

Sur la scène nationale, les artistes ont récolté le fruit de nombreuses années de représentation auprès des élu.e.s fédéraux en voyant enfin croître substantiellement les budgets aux arts et aux industries culturelles. Le nouveau gouvernement a ciblé les arts comme vecteur important du développement du pays.

3.1 Porte-parole des artistes

Au Nouveau-Brunswick

Mise en œuvre de la Politique culturelle

L'AAAPNB a fait partie du groupe de travail qui a révisé la Politique culturelle provinciale, en affirmant haut et fort les revendications des artistes. La Politique a enfin été adoptée en 2014.

Au Nouveau-Brunswick, au cours de la dernière année, l'AAAPNB a rencontré des députés et ministres pour assurer la mise en œuvre de la politique culturelle de 2014. Comme elle contient des programmes et initiatives nouvelles, il était impératif que le gouvernement actuel poursuive dans le tracé du gouvernement précédent et continue d'augmenter le budget aux arts et à la culture. Le budget a été majoré de cinq millions de dollars depuis 2014. De plus, un comité pour l'élaboration d'un plan d'action a été constitué pour prioriser la mise en œuvre des programmes et initiatives prévus dans la politique culturelle. L'AAAPNB travaille fort pour que ce comité voie le jour incessamment.

artsnb

L'AAAPNB a été très préoccupée par les changements annoncés en février 2016 au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. L'Association a talonné de près le gouvernement pour garantir le maintien d'un organisme de financement de la création artistique qui soit indépendant du gouvernement : un conseil des arts qui gère son propre budget, encadré par une loi protégeant son autonomie et dirigé par un conseil d'administration qui embauche le personnel de direction dans une structure qui attribue un appui financier aux artistes par un processus d'évaluation par jury de pairs; le tout à l'abri d'ingérence politique.

Ce travail a requis plusieurs rencontres avec le ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ArtsLink NB et artsnb pour aboutir à un projet de loi qui respecte les conditions stipulées par l'AAAPNB et sur lesquelles tous s'entendaient. La prochaine étape sera d'assurer le maintien du financement au Conseil des arts, financement qui soit à la hauteur de ses responsabilités.



Les Éloizes 2016 :

Dans le cadre des soirées Étoiles filantes, le groupe Vishtèn de l'Île-du-Prince-Édouard.

Photo : Julie D'Amour-Léger

Avancement des dossiers et rencontres politiques

L'Association rencontre les élu.e.s provinciaux pour encourager le développement d'un écosystème propice à l'évolution des arts et de la culture dans la province et qui perçoit l'artiste comme intervenant.e essentiel à son développement.

Parmi les nombreux dossiers prioritaires de l'an passé figurent l'avancement du Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste avec la participation d'artistes professionnel.le.s rémunérés et l'accompagnement d'une équipe ministérielle capable de faire la recherche nécessaire pour ainsi faire progresser le travail. La place des artistes en milieu scolaire a aussi été mise de l'avant afin d'encourager un système d'éducation qui accueille la contribution des arts dans le façonnement de l'esprit créatif des jeunes et d'un écosystème qui valorise la réussite scolaire et la construction identitaire.

Parallèlement à la mise de l'avant de ces dossiers, l'AAAPNB a continué durant la dernière année de faire valoir la nécessité d'améliorer l'appui du gouvernement au secteur tout en rappelant que les arts et la culture créent des retombées sociales et économiques notables, tout en accordant un apport primordial à l'éducation des jeunes et la rétention des citoyens et citoyennes. Rencontres avec notamment Brian Gallant, Premier ministre; Bill Fraser, ministre Tourisme, Patrimoine et Culture; Francine Landry, ministre Éducation postsecondaire, Formation et Travail; Serge Rousselle, ministre Éducation et Développement de la petite enfance; Roger Melanson, ministre des Finances et Transports et Infrastructure; Bruce Fitch, chef Opposition officielle; Madeleine Dubé, députée, ainsi que nombre sous-ministres et directions, dont Kelly Cain, sous-ministre et Alain Basque, sous-ministre adjoint Tourisme, Patrimoine et Culture; Tom Mann, sous-ministre Éducation postsecondaire, Formation et Travail; Bill Lévesque, président et Hélène Bouchard, vice-présidente Société de développement régional; Gérald Richard sous-ministre et Marcel Lavoie sous-ministre adjoint Éducation et Développement de la petite enfance.

Sommet sur les possibilités pour le domaine des arts et de la culture

Le 18 février 2016 à Caraquet, plusieurs membres et employé.e.s de l'AAAPNB participaient au Sommet sur les possibilités pour le domaine des arts et de la culture avec le Premier ministre. Les objectifs du Sommet, où participaient près de 80 personnes, étaient de recueillir des idées pour stimuler la croissance économique dans le secteur des arts et de la culture, en cernant les problèmes qui empêchent ou entravent la croissance économique dans le secteur et en trouvant d'éventuels partenaires ou chefs de file pour explorer les possibilités économiques prometteuses.

Autres rencontres/participation

Participation au lancement de la Politique culturelle de Shediac, le 30 avril 2015 et rencontre du Comité La prospérité non l'austérité, le 11 mai 2015 à Moncton.

Au Canada

Coprésidence francophone de la Coalition canadienne des arts

Au cours de la dernière année, la directrice générale de l'AAAPNB, Carmen Gibbs, en tant que coprésidente de la Coalition canadienne des arts (CCA), a participé aux efforts de représentation du milieu national des arts et de la culture pour voir à l'augmentation des budgets affectés aux arts. En avril 2015, la Coalition s'est avouée déçue du budget fédéral déposé par le gouvernement de l'époque qui négligeait les arts et la culture.

Représentation :

Le député Bertrand LeBlanc et le ministre Bill Fraser avec Carmen Gibbs et Philippe Beaulieu.



#Votezarts et élections fédérales

L'AAAPNB a participé à #Votezarts pour demander des investissements supplémentaires pour les arts et la culture durant la plus longue campagne électorale fédérale de l'histoire du Canada. En plus de mener campagne dans les médias sociaux et de transmettre les renseignements aux membres, pendant les élections fédérales, l'AAAPNB a rencontré les candidat.e.s dans la circonscription de Moncton–Riverview–Dieppe (Ginette Petitpas Taylor, Luc LeBlanc, Luc Melanson et Robert Goguen) pour faire valoir la contribution des artistes, des arts et de la culture au tissu social ainsi que leur apport économique au pays. Des rencontres ont également eu lieu avec Dominic LeBlanc qui est devenu à l'automne 2015 le leader parlementaire du gouvernement et des pourparlers ont été maintenus avec Stéphane Dion, anciennement critique des arts pour son parti.

Dépôt du budget fédéral

En prévision à l'annonce du budget du nouveau gouvernement fédéral, l'AAAPNB a participé aux consultations prébudgétaires par l'entremise de la Fédération culturelle canadienne-française et la CCA, deux associations dont l'AAAPNB est membre. L'Association s'est réjouie des annonces d'augmentations budgétaires de mars 2016, pour le Conseil des arts du Canada, Téléfilm Canada, l'Office national du film du Canada et Radio-Canada.

Conseil des arts du Canada

En mars 2016, l'AAAPNB a rencontré les dirigeant.e.s du Conseil des arts du Canada (CAC) lors de la rencontre bilatérale Tendances. L'AAAPNB a réitéré sa consternation devant le faible financement accordé aux artistes acadien.ne.s et de la francophonie canadienne.

Depuis maintenant plusieurs mois, le CAC répond que des grands changements sont en vue et que son nouveau modèle de fonctionnement en 2017 agrémentera le financement pour la création artistique, la diffusion et l'équité qui inclut la communauté francophone en situation minoritaire du pays.

La refonte des programmes au CAC prévoit une réduction du nombre des programmes existants en quatre secteurs : la recherche, la création, la production et la diffusion.

D'ailleurs, le 26 janvier 2016 à Moncton, l'AAAPNB accueillait le CAC pour une séance d'information éclair au sujet de son nouveau modèle de fonctionnement, à laquelle participaient de nombreux artistes et représentant.e.s d'organismes artistiques.

Programme du Droit de prêt public (DPP)

Par l'entremise du représentant de la discipline littérature, Jean-Mari Pître, l'AAAPNB a suivi de près en 2015-2016 le progrès du programme du Conseil des arts du Canada, le Droit de prêt public (DPP), dont le but est de compenser les auteurs pour leurs livres empruntés gratuitement en bibliothèque et pour lesquels ils ne reçoivent pas de droits d'auteur. Le DPP est régi par une Commission nationale de représentants de tous les secteurs de l'industrie littéraire canadienne. Jean-Mari Pître a siégé, comme membre de la Commission depuis 2012, puis comme membre du comité exécutif, depuis 2014, et ce jusqu'en 2016.

Au cours de la dernière année, le DPP et la Commission du DPP (CDPP) n'ont cessé de se renouveler. Lors de la dernière période d'inscription, il était enfin possible d'inscrire les livres électroniques. Du côté technologique, la prochaine étape prévoit de mettre en place un système de paiements et d'inscriptions électroniques à partir du site web du DPP.

En 2015-2016, la CDPP a aussi procédé à une révision de ses statuts et règlements. Cette évolution était nécessaire pour effectuer une restructuration de sa gouvernance de sorte à rendre plus représentative la diversité littéraire actuelle du pays. Le nouveau modèle de gouvernance a été entériné lors de la dernière AGA de la Commission, le 4 juin 2016. Le nombre de membres de la CDPP passera donc de 17 à 11. La nouvelle gouvernance se veut un changement majeur puisque selon ce nouveau modèle, tous les membres votants seront élus par la CDPP.



Les Éloizes 2016 :
 Au vernissage de l'Expo-Éloizes avec Marie-Line Leblanc, la commissaire Elise Anne LaPlante, Francine Francis, Paul Édouard Bourque, Éveline Gallant Fournier, André Lapointe et Rémi Belliveau.

Photo : Julie D'Amour-Léger



1-

L'année en images

- 1- **Représentation :** La députée de Moncton-Riverview-Dieppe Ginette Petitpas Taylor avec Carmen Gibbs et Philippe Beaulieu.
- 2- **Sommet du développement des régions :** Le président de l'AAAPNB Philippe Beaulieu à Miramichi
- 3- **Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick :** Rencontre du Forum des organismes à Grand-Sault en juin 2015.



2-



3-

Les Éloizes 2016 :

Gabriel Robichaud, finaliste Artiste de l'année en littérature, clame haut et fort ses textes lors du Samedi en famille au Marché de Dieppe.

Photo : Julie D'Amour-Léger

3.2 Défense des dossiers liés aux arts

Programme du film et de la télévision

L'Association a mené une représentation auprès du gouvernement pour la constitution d'un programme stable de financement du film et de la télévision au Nouveau-Brunswick annoncée dans le budget 2016 pour remplacer l'Initiative multimédia en vigueur jusqu'alors. La création d'un programme normé vient éliminer une certaine insécurité pour un secteur d'activité qui crée des emplois pour les artistes.

Politique d'achat de livres

Au cours de l'année dernière et à la demande de ses membres, l'AAAPNB a continué à rappeler au gouvernement provincial l'importance d'une politique d'achat de livre de sorte à respecter la Politique du livre du Nouveau-Brunswick de 2008. Pour le moment, l'adoption de cette politique est freinée par l'absence d'une exemption culturelle dans l'Entente sur les marchés publics de l'Atlantique.

Cependant, à court terme, l'AAAPNB souhaite que soient prises les mesures suivantes :

- 1) qu'une note de service soit envoyée aux districts scolaires pour l'achat de livres dans les librairies indépendantes de la province;
- 2) que les librairies en Acadie puissent soumissionner aux appels d'offres d'achat de manuels scolaires du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Une rencontre a eu lieu en juin 2016 pour identifier les défis auxquels l'adoption d'une politique d'achat de livre est confrontée et pour déterminer les prochaines étapes à entreprendre.

La recherche sur les artistes, les arts et la culture

L'AAAPNB poursuit la recherche et l'analyse des politiques en recensant les études portant sur les arts et la culture, surtout celles qui ont trait aux artistes professionnels au Nouveau-Brunswick et au Canada. Les données ainsi colligées alimentent tous les axes d'action de l'Association, notamment la rédaction des mémoires et documents présentés aux rencontres politiques, aux comités parlementaires ou lors d'audiences publiques.

Pour partager publiquement ces efforts, l'équipe de l'Association met à jour le volet Centre de ressources du site internet en y ajoutant les principales données sur les retombées qualitatives des arts, les données statistiques sur les artistes, les activités artistiques et les retombées économiques du secteur.



Les Éloizes 2016 :
Performances de Circus Stella
lors du Samedi en famille
au Marché de Dieppe

Photo : Julie D'Amour-Léger

3.3 Positionnement au sein de la Francophonie

Fédération culturelle canadienne-française

La directrice générale de l'AAAPNB, Carmen Gibbs, a agi en tant que vice-présidente arts et industries culturelles de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) pendant la dernière année. À ce titre, elle anime la Table des organismes artistiques qui s'est réunie régulièrement. De plus, elle siège au Conseil national, qui constitue le Conseil d'administration de la Fédération. En plus de son engagement dans la campagne des arts durant les élections fédérales de 2015, la FCCF a mené une étude sur les pôles culturels de la francophonie canadienne pour identifier les facteurs déterminants de la vitalité culturelle et artistique francophones en situation minoritaire au Canada.

CRTC, Comité CLOSM

Depuis quelques années, l'AAAPNB participe aux rencontres du Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et du groupe de discussion du Comité des communautés des langues officielles en situation minoritaire (CLOSM). Ces rencontres souhaitent faire en sorte que le système canadien de radiodiffusion reflète encore mieux la dualité linguistique du Canada.

Autres adhésions

L'AAAPNB est également membre de l'Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF) et de l'Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM).

3.4 Positionnement dans la société du Nouveau-Brunswick

En 2009, l'Association a reçu le mandat de la communauté et des gouvernements de porter la mise en œuvre de la Stratégie globale. Depuis, le travail réalisé chaque année par l'AAAPNB et les différents porteurs de dossiers contribue à la visibilité des artistes au sein de toutes les sphères de la société.

Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

À Grand-Sault en juin 2015, l'AAAPNB assistait aux rencontres lors desquelles devait avoir lieu l'Assemblée générale annuelle de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB). À cause de différends irrécyclables, l'AGA n'a pas eu lieu plongeant ainsi la SANB dans un état de crise. Depuis, en collaboration avec d'autres organismes l'AAAPNB a déployé maints efforts pour rétablir la communication et pour modérer un dialogue entre les organismes. Par ailleurs, Philippe Beaulieu a accepté la présidence par intérim de la SANB lors de son AGA en avril 2016.

Entente Maine-Nouveau-Brunswick

En 2010, la province du Nouveau-Brunswick et l'État du Maine aux États-Unis ont signé une entente dans le but de renforcer leurs liens culturels. L'AAAPNB participe aux rencontres téléphoniques dont les objectifs sont de créer des ponts et des possibilités d'échanges entre événements artistiques, culturels et touristiques.



Les réalisations

4. Gouvernance et fonctionnement

L'axe 4 de la Planification stratégique de l'AAAPNB prévoit des initiatives qui visent à consolider le fonctionnement de l'Association, à adapter sa structure de gouvernance et à lui donner la capacité de mener de front toutes les activités prévues sous chacun des axes précédents.

Une saine gouvernance correspond aux rencontres régulières des élus pour accomplir les objectifs de l'Association qui peut également compter sur une équipe dont le nombre de membres s'ajuste aux projets en cours et au financement attribué.

En plus des multiples résultats qu'elle vise, la planification stratégique de l'Association tient compte de la mise en œuvre de la Stratégie globale adoptée en 2009.

4.1 Fonctionnement

Dans le but de favoriser un fonctionnement optimal, l'Association évalue annuellement ses besoins en ressources humaines et ses moyens financiers tout en effectuant, au besoin, une mise à jour du Manuel des politiques et procédures et des Statuts et règlements.

Par ailleurs, l'obtention et le maintien du financement pour accomplir la réalisation des projets et le fonctionnement de l'Association demeurent des préoccupations constantes. Néanmoins, l'AAAPNB diversifie continuellement ses sources de financement par l'entremise de nouveaux partenariats pour obtenir un engagement financier de tous les paliers gouvernementaux.

Au cours de l'exercice prenant fin le 31 mars 2016, l'AAAPNB a maintenu des efforts de réorganisation et de consolidation de ses effectifs pour répondre adéquatement aux responsabilités et mandats qui lui sont accordés. Afin de pourvoir à la bonne santé financière de l'organisme, l'Association a pris la difficile décision d'éliminer le poste de Gestionnaire de bureau dès l'année 2016-2017. L'Association remercie sincèrement Louise Gauthier pour ses nombreuses années de services.

Désormais, l'Association comptera cinq postes permanents, des contractuels et des services d'experts-conseils embauchés pour des projets spécifiques tels que les Éloizes et la mise en œuvre de la Stratégie globale.

L'équipe efficace et complémentaire est composée de : la directrice générale Carmen Gibbs, la coordonnatrice du développement Martine Aubé, le responsable des communications Jean-Pierre Caissie, le responsable des services aux artistes Dominic Langlois, la responsable de la gestion financière France Gallant, la Coordonnatrice des Éloizes et de projets spéciaux Catherine Blondin, la coordonnatrice, Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture Chantal Abord-Hugon et le conseiller, Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture du territoire René Cormier.



Gouvernance : Debout, Sébastien Michaud, Gilles Doiron, Marc-André Charron, Serge V Richard et Justy Molinères. Assis, Jacques Rousseau, Mélanie Léger, Carmen Gibbs, Philippe Beaulieu et Line Godbout. Absent.e.s de la photo : René Poirier, Jean-Mari Pître et Nicole Haché.

L'Association a bénéficié au cours de cette dernière année de stagiaires dévoué.e.s qui ont grandement contribué à ses activités :

- Suzanne Lapointe, en communications,
- Preston Cardwell-Jean, pour la Médiathèque,
- Mélanie Comeau, Félix Arseneau, Annie Desjardins, Ashley Beaudin, Marie-Michèle Vienneau et Olivier Rioux, en communications pour Les Éloizes
- Julie Mallet et Inès Sartini, en droit pour développer un guide portant sur la propriété intellectuelle des artistes.

Merci à vous toutes et tous!

L'AAAPNB gère une base de données qui compte plus de 3 500 personnes, dont l'ensemble des artistes membres depuis sa fondation (actifs et non actifs) ainsi que ses nombreux partenaires. La base de données est mise à jour régulièrement et permet de communiquer, selon les besoins, des renseignements pertinents à divers groupes cibles.

4.2 Gestion de projets

Reconnue pour son habileté de mener à terme des projets d'envergure et de bien gérer les risques associés à chacun, l'AAAPNB met en œuvre divers outils financiers et organisationnels favorisant une excellente gestion de ses nombreux projets. Ainsi, l'Association conserve les mesures d'encadrement instaurées au cours des dernières années, entre autres, la réunion régulière de l'équipe, la rencontre hebdomadaire individuelle entre la direction générale et les employé.e.s, et l'usage des plans de travail.

4.3 Gouvernance

L'Assemblée générale annuelle

L'AAAPNB tenait à Richibouctou son assemblée générale annuelle (AGA) du 19 au 21 juin 2015. Les membres ont réélu par acclamation le président Philippe Beaulieu pour un deuxième mandat. Il s'agit d'une AGA importante qui soulignait le 25^e anniversaire de l'AAAPNB. L'engagement des membres et leur dévouement accordé à l'Association sa véritable stature et lui inspire un nouvel élan pour poursuivre son travail avec tous ses partenaires.

Le Conseil d'administration

Élu.e.s lors de l'Assemblée générale annuelle, les six administrateurs.trices qui forment le conseil d'administration (CA) de l'AAAPNB tous et toutes des artistes professionnels. En plus de la présidence, le CA est également composé du vice-président, René Poirier, la secrétaire-trésorière, Mélanie Léger, le représentant du Nord-Ouest, Jacques Rousseau, la représentante du Nord-Est, Nicole Haché et la représentante du Sud, Line Godbout. L'Association assure un fonctionnement efficace du CA qui favorise des prises de décisions informées et la participation active de chacun à l'avancement des dossiers. Le CA s'est réuni à douze reprises en 2015-2016.

Le Conseil des disciplines artistiques

Le Conseil des disciplines artistiques (CDA), un comité permanent du Conseil d'administration, a été créé en 2012, pour encourager la participation des représentant.e.s disciplinaires à la prise de décisions et l'évolution de l'organisme. Ainsi, le CDA a contribué à prioriser la mise en œuvre de la programmation annuelle de l'AAAPNB et participé à deux rencontres du CA de sorte à valider la programmation de l'Association avant de la présenter à l'Assemblée générale annuelle.

Le CDA est composé des représentant.e.s des disciplines artistiques, soit Serge V Richard en arts visuels, Gilles Doiron en arts médiatiques, Justy Molinères en danse, Marc-André Charron en théâtre, Jean-Mari Pître en littérature et Sébastien Michaud en musique, ainsi que de la présidence, de la direction générale et des employé.e.s responsables des disciplines artistiques. Le Conseil est chargé, entre autres, des responsabilités suivantes :

- Connaître les disciplines artistiques et répondre à leurs besoins;
- Assurer un dialogue entre les représentant.e.s des disciplines;
- Offrir une rétroaction au programme de formation continue;
- Présenter les rapports des réunions nationales (ex. : ANIM, AGAVF, CDPP), au Conseil d'administration, s'il y a lieu.

Colloque Les arts et la Ville :
Prestation d'Izabelle Ouellet.



Photo : Francine Dion

4.4 Membership

L'AAAPNB comprend trois types de membres, soit :

- artiste professionnel.le,
- artiste en voie de professionnalisation
- et ami.e des arts.

L'artiste professionnel.le est actif dans l'une ou plusieurs des six disciplines artistiques suivantes : les arts visuels, les arts médiatiques, la danse, la littérature, la musique et le théâtre. Comme organisme accréditeur pour les artistes professionnels, l'AAAPNB doit veiller que les membres potentiels répondent au profil suivant : « toute personne qui pratique un art, qui souhaite en vivre, qui offre ses services moyennant rétribution à titre de créateur ou de créatrice, d'interprète, d'exécutante dans une ou plusieurs disciplines artistiques et qui est reconnue comme telle par ses pairs. »

Jusqu'en juin 2015, les artistes non-professionnel.le.s appartenaient à la catégorie de membre « artiste stagiaire ». Lors de l'AGA 2015, les membres de l'AAAPNB ont décidé de remplacer l'expression « artiste stagiaire » par « artiste en voie de professionnalisation », qui reflète davantage les critères d'éligibilité liés à cette catégorie d'adhésion, soit une personne en formation et qui aspire à pratiquer son art de façon professionnelle.

Pour sa part, l'ami.e des arts est tout individu, groupe, organisme ou société qui adhère aux objectifs de l'Association.

Par ailleurs, l'AAAPNB fait preuve d'une approche inclusive à l'égard de son membership qui ne se limite pas aux artistes acadien.ne.s, mais comprend également des artistes des communautés anglophones et autochtones ainsi que diverses communautés culturelles. Bien que la majorité des membres de l'AAAPNB habite au Nouveau-Brunswick, certain.e.s habitent d'autres provinces canadiennes.

L'AAAPNB réalise un travail continu de recrutement et de rétention dans le but d'accroître le membership et augmenter le taux de renouvellement. Parmi les actions menées, notons :

- un site web qui comprend un Répertoire des artistes (avec profil) et un Centre de ressources;
- l'envoi épisodique de communications aux anciens membres;
- l'envoi épisodique de communications par l'entremise des réseaux de divers secteurs d'activité;
- une politique qui privilégie l'embauche d'artistes membres de l'AAAPNB;
- une tournée provinciale annuelle de l'Association dans les trois régions acadiennes du Nouveau-Brunswick.

L'Association est convaincue que le recrutement et la rétention est possible grâce à la satisfaction des membres par rapport à la qualité et aux services qui leur sont offerts et les positions qu'elle adopte pour défendre les intérêts des artistes.

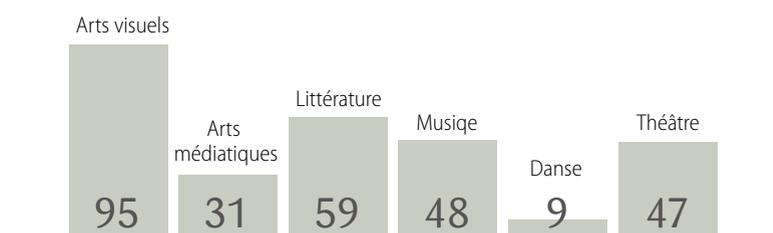
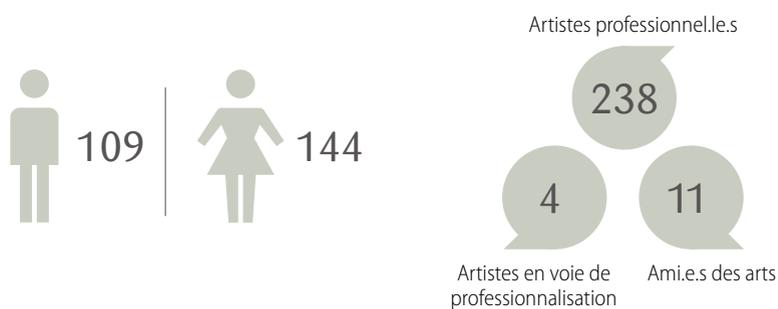
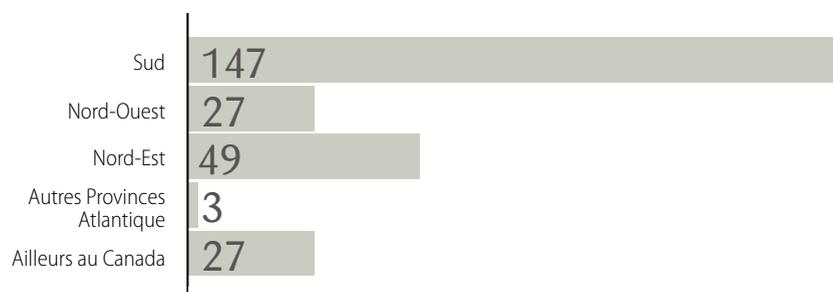
Il existe une stabilité en ce qui concerne la quantité de membres d'une année à l'autre. L'Association continue de recevoir de nouvelles demandes d'adhésion chaque mois.



Les Éloizes 2016 :
 Lors de la Soirée des Éloizes, performance de Julie Duguay, Bruno Gagnon, Jalianne Li, Julie D Thériault, Joannie Benoit, Estelle Dupuis, Yves Landry et Christian Kit Goguen.

Photo : Julie D'Amour-Léger

Statistiques des membres



(Certains membres sont reconnus dans plus d'une disciplines)

Gouvernance :

L'Assemblée générale annuelle de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick en juin 2015 à Richibucto

Photo : Rodolphe Caron



L'année en images

- 1- **Représentation** : Le ministre Serge Rousselle, Carmen Gibbs, Philippe Beaulieu et le sous-ministre Gérald Richard.
- 2- **Atelier** : Joss Richer présente les programmes d'artsnb.
- 3- **Fédération culturelle canadienne-française** : La Table des organismes artistiques de la FCCF se rencontre à Moncton en novembre 2015.



Activités des secteurs artistiques

Mot du représentant en arts visuels

Bonjour chers collègues,

Comment vont les arts visuels au Nouveau-Brunswick ? La situation des artistes visuels s'est-elle améliorée ?

Un coup d'œil rapide permet de croire que la situation s'améliore... tranquillement.

Les augmentations de financement liées à la nouvelle Politique culturelle font en sorte que les centres d'artistes autogérés, les événements et les festivals disposent de fonds supplémentaires pour leur programmation en arts visuels. Par contre, il y a toujours un manque criant de galeries privées et d'agents d'artistes pour faire le lien entre les artistes et les acheteurs.

CARFAC Maritimes en partenariat avec l'AAAPNB a adapté l'an dernier les Meilleures pratiques en arts visuels pour les provinces de l'Atlantique dont un volet est consacré à l'art public. Les artistes visuels se sont ainsi préparés pour que l'adoption éventuelle d'une politique provinciale d'art public puisse se faire sans anicroche. Tard maintenant la mise en œuvre de ce programme et des autres initiatives prévues dans la Politique culturelle de 2014.

L'atelier L'art visuel s'écrit a créé tout un engouement à Campbellton, Moncton et Edmundston l'hiver dernier, démontrant ainsi l'intérêt d'écrire sur les arts visuels, les expositions et les démarches d'artistes visuels. Merci à l'Association des groupes en arts visuels francophones d'avoir développé ce magnifique atelier qui s'adresse autant au public, qu'aux auteurs et aux artistes visuels. Merci également à la revue web *Astheure* d'offrir un précieux espace de recension critique des expositions en arts visuels.

En raison de la fermeture de la Galerie Georges-Goguen à Radio-Canada, les artistes visuels ont perdu une excellente vitrine pour leur travail

en plus de la disparition des capsules vidéos diffusées à la télévision de Radio-Canada, parallèlement aux expositions. Nous avons rencontré à quelques reprises les dirigeants du diffuseur national pour faire valoir l'intérêt des artistes de voir renaître ces capsules. Après avoir formulé un projet d'entente, nous attendons une réponse.

Les compressions financières à artsnb annoncées lors du dernier budget provincial ont gardé tout le milieu des arts sur le qui-vive pour que ne s'effritent pas les acquis durement gagnés par les artistes au Nouveau-Brunswick. Au moins, le projet de loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick laisse croire que son indépendance n'est pas en jeu. Maintenant reste à voir son financement...

Je profite de ce rapport pour vous annoncer que je ne briguerai pas un nouveau mandat comme représentant de discipline. Après deux mandats, je suis prêt à céder ma place ! Merci aux membres pour votre engagement, votre rétroaction. Merci à l'équipe de l'AAAPNB pour votre accompagnement.



Serge V Richard

Les Éloizes 2016 :

Renée Blanchar et Serge Patrice Thibodeau ont livré un vibrant hommage à Léonard Forest lors de la Soirée des Éloizes.

Photo : Julie D'Amour-Léger



Mot du représentant en arts médiatiques



Gilles Doiron

Diverses émotions me viennent à l'esprit quand je pense à l'état des arts médiatiques au Nouveau-Brunswick. C'est sûr qu'il y a de plus en plus de gens et de jeunes qui s'intéressent au secteur et qui se font reconnaître pour leur travail. En même temps, le milieu est fragile et peut s'effriter sans préavis.

Je suis pâmé devant la qualité du travail de mes collègues acadiens, anglophones et autochtones. Les œuvres réalisées ici sont diffusées partout dans le monde. Notre expertise commence donc à être reconnue ailleurs. Par contre, tous les soubresauts de l'industrie et des décisions gouvernementales font en sorte que notre secteur qui avait pourtant atteint une vitesse de croisière, doit sans cesse ralentir pour contourner les obstacles sur la route.

Que faire d'un financement public stagnant dans la province ? Oui, on est passé d'une initiative multimédia dont l'existence dépendait de la bonne volonté du gouvernement, à un programme stable et financé avec des lignes directrices claires. Cependant, de nombreux projets financés par des agences nationales et les télédiffuseurs n'obtiennent pas de financement de la province, car il y a un manque de fonds. Quand les fonds sont limités de la sorte, qui écope ? Les jeunes réalisateurs et producteurs ? Et que deviennent les gros projets quand les fonds sont déjà distribués ?

Ne serait-il pas temps de revoir à la hausse l'investissement de la province du Nouveau-Brunswick au secteur ? La réponse est pourtant dans la citation suivante : « Pour un investissement provincial d'environ 3,1 millions de dollars, le secteur de la production de films du Nouveau-Brunswick a généré en 2013 des dépenses directes et dans la chaîne d'approvisionnement estimées à 10,4 millions de dollars. » *Rapport sur l'industrie cinématographique du Nouveau-Brunswick* (mars 2015).

De plus, il est tout aussi primordial d'augmenter le nombre de projets réalisés au Nouveau-Brunswick pour retenir ici nos travailleurs et travailleuses qualifiés, tout en continuant à développer notre expertise, car comme on le sait, il faut travailler pour perfectionner son métier.

La reconnaissance du métier est également importante et je souhaite qu'elle soit abordée par le Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste. En arts médiatiques, comme d'autres disciplines, le travail invisible est une partie importante de la création d'une œuvre. C'est là qu'on retrouve la recherche, la préparation, la préproduction, le tournage, le montage, la postproduction, la diffusion et la distribution. Souvent, on se fait regarder de travers quand on demande un cachet raisonnable pour le travail qu'on fait. Il faut que ça change !

Les réalisateurs et autres créateurs d'arts médiatiques font face à un autre défi de rémunération : quand on travaille avec des producteurs, on se voit proposer des cachets qui rétrécissent depuis quelques années. En même temps que nos revenus diminuent, on nous demande un rendement augmenté. Est-ce normal que les premiers à écopier de la diminution des budgets soient les artistes, notamment les réalisateurs et réalisatrices ?

Les arts médiatiques relèvent d'un travail d'équipe. Au cœur de cette équipe, il y a les artistes, mais aussi les techniciens et techniciennes, les producteurs, les agences de financement et les diffuseurs. Quand un élément manque, la chaîne ne tient plus. Soyons tous et toutes des maillons forts pour que les talents d'ici rayonnent !

**Les Éloizes 2016 :**

André Lapointe, finaliste Artiste de l'année en arts visuels, et Julien Cadieux, lauréat Artiste de l'année en arts médiatiques, en discussion avec l'animatrice Monique Poirier pendant le spectacle *La relève et la garde*.

Photo : Julie D'Amour-Léger

Mot de la représentante en danse

Bien que le rapport sur l'état de la diffusion de la danse, paru en 2013, soit assez sombre, je suis heureuse de constater que depuis, des efforts sont constamment réalisés afin de trouver des solutions aux problèmes de diffusion de cette discipline.

Ainsi, les rencontres « clin d'œil », organisées grâce au partenariat entre RADARTS et l'AAAPNB lors de la FrancoFête en Acadie 2015, sont un important pas de l'avant. Environ une cinquantaine de délégué.e.s qui étaient présents nous ont démontré l'intérêt des diffuseurs envers la danse et leur volonté d'accueillir nos spectacles. Je crois que ces rencontres ont également été un moment d'apprentissage et de réseautage pour les artistes présents. Il reste bien sûr beaucoup à accomplir, mais les discussions sont du moins entamées.

D'ailleurs, pour faire suite à ces rencontres, un projet pilote sera élaboré en 2016-2017 afin de susciter un plus grand rapprochement entre diffuseurs, artistes et public autour des démarches et des œuvres que proposent les artistes. Tout cela est bien sûr à suivre au cours de l'année.

Enfin, je constate que même si les projets avancent tranquillement, ils avancent tout de même ! On n'a qu'à observer l'heureux mariage

qui semble se faire entre la danse et les arts du cirque pour se rendre compte de la vitalité du milieu de la danse en Acadie et le sérieux avec lequel les artistes trouvent des solutions afin de poursuivre leur travail de création. C'est ce qui me pousse à être confiante au sujet des actions déjà entreprises, tant celles des artistes que celles de l'AAAPNB. J'invite bien évidemment tous les danseurs et danseuses à persévérer et à ne jamais cesser leurs revendications pour faire rayonner cette discipline.



Justy Molinares

Les Éloizes 2016 :

Jean-François Mallet et Mathieu Chouinard dans une performance créée pour *La relève et la garde*.



Photo : Julie D'Amour-Léger

Mot du représentant en musique



Sébastien Michaud

Chè.e.s ami.e.s,

Comment se porte la musique au Nouveau-Brunswick ? Eh bien, elle se porte de mieux en mieux, car c'est une industrie en pleine expansion qui continue de se solidifier année après année.

Nous sommes les chefs de file des communautés de la francophonie canadienne hors Québec et nous pouvons nous vanter d'avoir un taux inégalé de talent per capita, des artistes originaux et authentiques et du succès à l'international. Rien de cela ne serait possible sans le travail de sensibilisation auprès des différentes instances gouvernementales fait par l'AAAPNB. Elle est un véritable chien de garde qui assure le financement rigoureux des arts et de la culture sans quoi le soutien à l'industrie musicale diminuerait systématiquement d'une année à l'autre. Grâce à ce travail de représentation, le financement en culture a non seulement été maintenu, mais il a été augmenté lors des derniers budgets provinciaux. L'industrie de la musique francophone au Nouveau-Brunswick compte donc sur deux instances de financement : 1) le programme provincial de Développement de l'industrie musicale (DIM) qui subventionne maintenant 3 différents volets de l'industrie, soit l'enregistrement sonore, l'accès aux marchés et les artistes de la relève, et 2) Musicaction, un programme fédéral de développement de l'industrie musicale qui finance toutes les facettes imaginables d'une carrière en musique allant de la production d'album à sa commercialisation, en passant par le développement et la gérance.

Il faut aussi être fier de l'apparition de plus nombreux espaces publics et privés de diffusion

pour la musique francophone au Nouveau-Brunswick. Entre autres... le Restobar le Deck à Edmundston, la salle Fatima à Kedgwick, le Cœur D'Artishow à Petit-Rocher, le Studio 2 à Bathurst, le Carrefour Beausoleil à Miramichi, le Centre Communautaire Sainte-Anne à Fredericton, le Centre culturel Aberdeen à Moncton, L'Église historique de Barachois et le Théâtre du Monument Lefebvre à Memramcook tous devenus des liens d'un chaînon important de notre petit réseau de diffusion. Je rêve du jour où il sera possible de faire une tournée néo-brunswickoise avec plus de quatre spectacles ! Une autre belle avancée est la solidification et la multiplication du nombre d'agences représentant les artistes acadiens en musique. Le Grenier musique est maintenant le premier Label de disque acadien, l'Agence Wade dans le Nord de la province bénéficie maintenant d'un employé, Karo Productions poursuit dans sa lancée et nous pouvons désormais compter sur Qilo pour gâter des artistes de la relève et nous gâter avec des concerts intimes d'artistes bien établis.

En conclusion, je vous annonce que j'ai décidé de céder ma place comme représentant musique après six belles années de rencontres, de partages et concertations au service des artistes acadiens en musique. Je dois vous avouer que ma propre carrière de musicien, réalisateur et compositeur commence à prendre son envol et avec une petite fille qui fera son arrivée dans notre petite famille prochainement, je dois commencer à ralentir ma cadence professionnelle pour être en mesure de profiter de mes enfants.

Ce fut un réel honneur de vous servir et je compte toujours demeurer actif dans notre belle association.



Les Éloizes 2016 :
Julie Duguay et
Stephanie David dans
La relève et la garde.

Photo : Julie D'Amour-Léger

Mot du représentant en théâtre

Chère.s ami.e.s,

Selon la coutume, l'AAAPNB me demande de prendre la mesure de l'année qui vient de passer. Enthousiasmé par plusieurs années parmi vous, cet été, je déménagerai la compagnie que je codirige avec Mathieu Chouinard de Montréal à Moncton. Sans nier l'effervescence de la métropole montréalaise, je suis convaincu qu'il y a ici, davantage de chantiers à imaginer et de plaisirs coupables à avoir. Voici donc mes impressions :

En ce moment dans le milieu, la relève théâtrale et le décloisonnement linguistique brillent de mille feux. D'un côté, nous avons vu La Cigogne, le Théâtre Alacenne et Lou Poirier dans la programmation de l'Escaouette, qui aussi produit *Le Lac aux Deux Falaises* de Gabriel Robichaud. De l'autre côté, le Théâtre populaire d'Acadie continue d'offrir moult résidences aux artistes d'ici et d'ailleurs, dont Joannie Thomas, jeune finissante.

Remarquons également la participation applaudie d'artistes acadiennes à une production anglophone de la Saint John Theatre Company. Nous nous réjouissons de plus, de l'annonce d'une coproduction bilingue du TPA et Theatre New Brunswick (TNB) la saison prochaine, une première initiative du genre. Malgré nos différences, il n'en demeure pas moins que d'importants ponts se bâtissent entre les communautés linguistiques, non seulement en raison de la bonne volonté de nos gouvernements, mais aussi et surtout grâce aux rencontres sincères entre artistes motivés.

Le théâtre a encore beaucoup de chemin à faire : pensons à l'absence quasi totale de spectacles jeunesse dans nos écoles. Sachant que partout

dans le monde il est admis que c'est dès l'enfance que nous formons des spectateurs (au même titre que nous formons des citoyens !) nous accusons là un retard important. À mon avis, inviter des artistes dans les écoles en tant qu'éducateurs est un pas solide dans la bonne direction. En effet, leur présence en milieux scolaires accentue la nécessité de permettre aux enfants d'aller à la rencontre d'œuvres parfois délicates, parfois bousculantes. Sinon, comment leur donner des outils pour qu'ils apprennent mieux à faire face au monde ?

Finalement, vous aviez mandaté l'AAAPNB d'aller à la rencontre du gouvernement afin de revendiquer davantage de moyens financiers pour les productions des compagnies sans lieux de diffusion. La Direction des arts et des industries culturelles nous a invité à déposer nos demandes en production à son programme de Fonds des Initiatives stratégiques, tout comme le font déjà les artistes anglophones. Ce qui est bon pour eux, dans ce cas-ci, est définitivement bon pour nous aussi.

Malgré tout, le financement du théâtre reste un défi à relever. Les plus jeunes compagnies vivent de presque rien, la majorité des artistes peinent à dépasser le seuil de la pauvreté et rien n'indique qu'une bonne année en promet une autre. Plusieurs se demandent combien demander pour leurs services sans même rêver d'exiger le minimum dont ils ont besoin pour subsister. Qu'est-ce qu'un cachet raisonnable ? Comment éduquer le milieu acadien à cet effet ?

Sur ce point, tout autant que celui de la diffusion, je nous crois mûrs pour d'importantes réflexions. Si le jardin de la création semble vouloir s'épanouir, il faut s'assurer d'avoir de l'eau dans la *hose* pour l'arroser et de l'espace où semer.



Marc-André Charron

Les Éloizes 2016 :

Léonard Forest, artiste pionnier – Tout un hommage a été livré à l'artiste !



Photo : Julie D'Amour-Léger

Mot du représentant en littérature



Jean-Mari Pître

Photo : Mishkà Léo Pître

L'année qui se termine n'a pas été très différente de la précédente : Des hauts et des bas, mais surtout le constat que le secteur littéraire est réellement en mutation en cette ère de bouleversements de tous genres.

Tant les auteurs que les autres acteurs compris dans la production, la vente, la distribution du livre ainsi que la diffusion d'événements littéraires sont appelés à constamment s'ajuster et se réinventer.

Les changements dans le monde de l'édition causent des défis aux divers salons du livre, sans heureusement menacer leur tenue. Les restrictions budgétaires dans les écoles nuisent toutefois à la vente de livres lors de ces événements. Nos maisons d'édition ainsi que nos libraires persévèrent. Sans connaître des années fastes, ces entreprises réussissent toutefois à demeurer à flots. Chapeau !

Les événements et les diffuseurs continuent également d'évoluer, notamment les sociétés culturelles qui incluent la littérature dans leur programmation. Ce sont toutes des avancées positives, du moment que les auteurs soient dûment rémunérés et traités avec égard. Trop souvent et pour diverses raisons, on tient souvent pour acquis les artistes de la plume. Il existe des tarifs dictés par le Conseil des arts et d'autres inspirés par la pratique. À tout un chacun de voir au respect de la profession.

Bien sûr, la situation du livre et des auteurs au Nouveau-Brunswick serait plus reluisante si Fredericton faisait son devoir en trouvant une façon d'implanter une politique d'achat du livre

en dépit des divers accords de commerce en vigueur. Ce dossier est malheureusement au point mort depuis trop longtemps déjà. Mettons donc l'épaule à la roue pour, qu'en 2016-2017, la situation soit différente.

En 2015-2016, on a continué d'assister à la découverte de nouveaux talents. De nouvelles voix poétiques seront à surveiller au cours des prochains mois, ce qui me semble de bon augure pour l'évolution de cette discipline si importante et significative dans le panorama de la littérature acadienne.

Cette dernière année a également vu la disparition de deux auteurs prolifiques, soit Claude Le Bouthillier et Régis Brun. Merci de votre immense contribution.

Je termine ce rapport sur une note plus positive en félicitant les auteurs qui se sont distingués en 2015 et en 2016 dans les divers concours ainsi qu'au gala des Éloizes. Nos salutations au cinéaste et écrivain Léonard Forest qui a reçu le Prix Hommage pour son immense contribution à la littérature et à la cinématographie acadiennes.

Ce rapport conclut quatre années au cours desquelles j'ai agi à la fois comme représentant de la discipline littéraire à l'AAAPNB et membre de la Commission du droit de Prêt public (voir texte sur la CDPP). Voilà maintenant venu le temps pour moi de laisser la place à un autre. Merci aux membres du CA et à l'équipe de l'Association pour votre assistance au cours de ces quatre belles années. Et bon succès à mon successeur !

**Colloque Les Arts et la Ville :**

Marc-André Robichaud et
Mathieu Chouinard
en performance !
L'AAAPNB proposait un
impressionnant volet artistique
dans le cadre du Colloque.

Membres actifs en 2015-2016

Monique Albert Rossignol
Marie Hélène Allain
Sylvio A. Allain
Lucien Allard
Elaine Amyot
Bettie Arseneault
Lionel J. Arseneault
Maurice Arseneault
Yves Arseneault
Jean Babineau
Isabelle Bartkowiak
Raynald Basque
Edward Ned Bear
Lison Beaulieu
Philippe Beaulieu
Caroline Bélisle
George Belliveau
Rémi Belliveau
Albert Belzile
Henri Paul Bénard
Berthier Bérubé
Sébastien Bérubé
Sophie Bérubé
Carole Bherer
Lina Bilodeau
Renée Blanchar
Pierre Guy Blanchard
Nathalie Blaquièrre
Denise Bouchard
Luc Bouchard
Jacques Boudreau
Marcel Boudreau

Richard Boulanger
Christian Boulay
Georgette Bourgeois
Marjolaine Bourgeois
Roland Bourgeois
Paul Édouard Bourque
Suzanne Jocelyne Bourque
Dolores Breau
François Pierre Breau
Archange Brideau
Christian Serge Brun
Antoinia Bulger
Paul Butler
Raphaël Butler
Julien Cadieux
Marie Cadieux
Alice Caissie
Jean-Pierre Caissie
Julie Caissie
Michel Cardin
Carolle LeBlanc
Rodolphe Caron
Samuel Caron
Luc A. Charette
Marc-André Charron
Annie Chénier
Herménégilde Chiasson
Karène Chiasson
Suzanne Chiasson
Mathieu Chouinard
Philip André Collette
Marie-France Comeau

Phil Comeau
Lionel Cormier
Marie-Ève Cormier
René Cormier
Suzanne Cormier Dupuis
Sonia Cotten
René-Gilles Couillard
Gracia Couturier
Marco Couturier
Guylaine Cyr
Rachel J. Cyr
Suzanne Cyr
Julie D'Amour-Léger
Mathieu D'Astous
France Daigle
Gilles Daigle
Suzanne Dallaire
Stephanie David
Denis Michel Haché
Étienne Deschênes
Yvonne Desjardins
Jean-Pierre Desmarais
Rose Després
Gaëtan DesRoches
Glen Deveau
Francine Dion
Gilles Doiron
Pierre-André Doucet
Daniel Dugas
Pauline Dugas
Sylvio Dugas
Joanie Duguay

Julie Duguay
Michelle Anne Duguay
Murielle Duguay
Jean-François Duke
Françoise Falardeau
Jeanne Farrah
Évelyne Foëx
Luce Fontaine
Léonard Forest
Raymonde Fortin
Mathieu Francoeur
Marcel Gallant
Melvin Gallant
Sylvie Gallant
Éveline Gallant Fournier
Michel Gauthier
Christine Gautreau
Patrick Gauvin
Frédéric Gayer
Marielle E. Gervais
Astrid Gibbs
Kathy Gildart
Matthieu Girard
Anna Girouard
Louise Giroux
Line Godbout
Manon L. Godbout
Daniel Goguen
Georges Goguen
Léo Goguen
Hélène Gosselin-Cardin
Danielle Guimond

**Programme
d'accompagnement
professionnel :**

Paul Édouard Bourque
et Danielle Saulnier
à l'hiver 2016.



Membres actifs en 2015-2016 (suite)

Renée Guimond-Plourde
Edmonde Haché
Emma Haché
Eric Haché
Joey Robin Haché
Nicole Haché
Hélène Harbec
Francine Hébert
Isabelle Lafargue
Martine L. Jacquot
Édith Jolicoeur
Katherine Kilfoil
Nathalie Ladouceur
Annik Landry
Claudie Landry
Yves Landry
Dominic Langlois
Denis Lanteigne
André Lapointe
Brigitte Lavallée
Christine Lavoie
Yvon Le Breton
Sandra Le Couteur
Alain Leblanc
Gilbert LeBlanc
Laurie LeBlanc
Lisa LeBlanc
Luc LeBlanc
Marie-Line Leblanc
Gail LeBlanc Desroches
Jeanne LeBlanc Mullin
Brigitte LeBouthillier

Gisèle LeFrançois
Daniel Léger
Diane Carmel Léger
Mélanie Léger
Monette Léger
Rachel C. Léger
Suzanne Léger
Viola Léger
Gisèle Léger-Drapeau
Pascal Lejeune
Louise Lemieux
Vicky Lentz
Geneviève Lévesque
Harvey Levesque
Isabelle Levesque
Jalianne Li
Anika Lirette
David Lonergan
Danielle Loranger
Roger Lord
Evelyn Losier
Jean-François Mallet
Josette Mallet
Jocelyne Mallet-Parent
Elisabeth Marier
Lyse Marsan
Sylvie Mazerolle
Maxime McGraw
Paulette McGraw
Michel Mercier
Christian Michaud
Sebastien Michaud

Justy Molinares
Louise Morin Pelletier
Raymond Nadeau
Emerise Nowlan
Isabelle Ouellet
Gisèle L. Ouellette
Olivia Pacaud
Rino Paradis
Suzan Payne
Bruno Jacques Pelletier
Sylvie Pelletier
Jean-Mari Pître
Louÿs Pître
Marie-Claire Pître
Mélanie Plourde
Denise Poirier
Lou Poirier
Marielle Poirier
René Poirier
Franceline Power
Diane Ricard
Donovan Richard
Ronaldo Richard
Serge V Richard
Dominik Robichaud
Gabriel Robichaud
Lise Robichaud
Nora Robicheau
Emmanuel Rochon
Luc Rondeau
Jacques Rousseau
Claude P. Roussel

Steve Rousselle
Albert Roy
André Roy
Lisa Roy
Madeleine Roy
Monique Roy
Réjean Roy
Barbara Safran de Niverville
Danielle Saulnier
Michelle Savoie
Nancy Savoie
Julie Scriver
Cyrille Sippley
Anne-Marie Sirois
Bernice Sivret
Christiane St-Pierre
Annie-Claude Thériault
Isabelle Thériault
Marcel-Romain Thériault
Michel Thériault
Joannie Thomas
Michèle Turgeon
Marie-Reine Ulmer
Marie-Pierre Valay-Nadeau
Myriam Vaudry
Cédric Vieno
Kate Wallace
Sylvain Ward
Dariush Zarbafian



États financiers

**ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES
PROFESSIONNELLE.S DU N.-B. INC.**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016



**BOUDREAU
ALBERT
SAVOIE**

Chartered Professional Accountants
Comptables professionnels agréés

Independent member of
Membre indépendant de
Porter Héту International

**ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES
PROFESSIONNEL.LE.S DU N.-B. INC.**

Table des matières

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	2
État de l'évolution des actifs nets	3
État des revenus et dépenses	4
État des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 – 9
Autres renseignements :	
Annexe A – Revenus	10

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil d'administration de
l'ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELLE.S DU N.-B. INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELLE.S DU N.-B. INC., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie, pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELLE.S DU N.-B. INC. au 31 mars 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Boudreau Albert Savoie et Associés
Comptables professionnels agréés

Dieppe, Nouveau-Brunswick
le 13 juin 2016

**ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES
PROFESSIONNEL.L.E.S DU N.-B. INC.**

État de la situation financière

Au 31 mars

	2016		2015	
Actif				
À court terme				
Encaisse	400	\$	600	\$
Débiteurs (note 3)	175 060		83 759	
Frais reportés au prochain exercice	1 863		28 127	
	177 323		112 486	
Immobilisations (note 4)	33 931		17 597	
	211 254	\$	130 083	\$
Passif				
À court terme				
Découvert bancaire	32 685	\$	772	\$
Emprunt bancaire (note 5)	135 000		130 000	
Créditeurs (note 6)	50 391		25 987	
Produits reportés	3 466		20 891	
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	5 774		-	
	227 316		177 650	
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)	1 355		1 770	
Dette à long terme (note 8)	17 963		-	
	246 634		179 420	
Actif net négatif				
Investis en immobilisations	32 576		15 827	
Non affectés	(67 956)		(65 164)	
	(35 380)		(49 337)	
	211 254	\$	130 083	\$

Engagements (note 10)

Au nom du conseil d'administration


Administrateur/Administratrice


Administrateur/Administratrice

**ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES
PROFESSIONNELLES DU N.-B. INC.**

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2016		2015	
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
Solde au début de l'exercice	15 827	\$ (65 164)	\$ (49 337)	\$ (53 461)
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	(6 858)	20 815	13 957	4 124
Acquisition d'immobilisations	23 607	(23 607)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	32 576	\$ (67 956)	\$ (35 380)	\$ (49 337)

**ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES
PROFESSIONNEL.LE.S DU N.-B. INC.**

État des revenus et dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2016		2015	
Revenus (annexe A)	934 615	\$	913 006	\$
Dépenses				
Salaires et charges sociales	423 743		366 921	
Services professionnels	265 823		225 016	
Frais de déplacement et de représentation	100 518		146 791	
Publicité et promotion	28 653		14 316	
Loyer	21 766		21 003	
Télécommunications	14 664		15 252	
Fournitures de bureau et papeterie	11 433		12 786	
Location d'équipements et de salles	10 697		55 830	
Entretien et réparations	8 503		7 983	
Intérêts et frais bancaires	8 066		11 799	
Amortissement	7 273		4 778	
Concertations des membres	7 063		6 289	
Cotisations et frais d'inscription	5 598		11 120	
Frais divers	3 392		2 512	
Assurances	3 211		2 954	
Abonnements	255		310	
Location de véhicule	-		3 222	
	920 658		908 882	
Excédent des revenus sur les dépenses	13 957	\$	4 124	\$

**ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES
PROFESSIONNEL.LE.S DU N.-B. INC.**

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2016		2015	
Activités d'exploitation				
Excédent des revenus sur les dépenses	13 957	\$	4 124	\$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement	7 273		4 778	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(415)		(542)	
	<u>20 815</u>		<u>8 360</u>	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Débiteurs	(91 301)		71 078	
Créditeurs	24 404		(46 219)	
Autres éléments	8 839		(69 841)	
	<u>(37 243)</u>		<u>(36 622)</u>	
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations	(23 607)		(1 228)	
Activités de financement				
Variation de l'emprunt bancaire	5 000		115 000	
Produit provenant de la dette à long terme	27 800		-	
Remboursement de la dette à long terme	(4 063)		-	
	<u>28 737</u>		<u>115 000</u>	
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(32 113)		77 150	
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	(172)		(77 322)	
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	(32 285)	\$	(172)	\$
Les espèces et quasi-espèces de l'Association se composent des éléments suivants:				
Encaisse	400	\$	600	\$
Découvert bancaire	(32 685)		(772)	
	<u>(32 285)</u>	<u>\$</u>	<u>(172)</u>	<u>\$</u>

**ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES
PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.**

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du N.-B. Inc. (l'Association) est constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes à titre d'organisme sans but lucratif. Elle a comme mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes et offre des services de développement, de promotion, de diffusion, d'information et de perfectionnement. L'Association est exemptée de l'impôt sur le revenu aux termes de l'alinéa 149(1)(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et s'appuient sur les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les autres revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses autres instruments financiers au coût après amortissement et font également l'objet d'un test annuel d'évaluation. Les coûts de transactions lors d'acquisitions ou de ventes sont comptabilisés dans les résultats de l'année en cours.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants:

Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %
Véhicule	30 %

Aucun amortissement n'est requis pour les œuvres d'art.

**ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES
PROFESSIONNELLE.S DU N.-B. INC.**

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Aide gouvernementale reportée

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre d'aide gouvernementale reportée. Elles sont virées aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

3. DÉBITEURS

	2016		2015	
Comptes à recevoir	162 550	\$	74 033	\$
Taxe de vente à recevoir	12 510		9 726	
	175 060	\$	83 759	\$

4. IMMOBILISATIONS

	Coût		Amortissement cumulé		2016 Valeur nette		2015 Valeur nette	
Mobilier de bureau	25 884	\$	19 389	\$	6 495	\$	8 119	\$
Équipement informatique	33 269		28 349		4 920		7 028	
Oeuvres d'art	2 450		-		2 450		2 450	
Véhicule	23 607		3 541		20 066		-	
	85 210	\$	51 279	\$	33 931	\$	17 597	\$

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'Association dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 200 000 \$, portant intérêt au taux de base commercial plus 4,00 % et renouvelable annuellement. Ce prêt est garanti par un contrat de sureté. En date du 31 mars 2016, 135 000 \$ de cette marge de crédit était utilisé (2015 - 130 000 \$). En avril 2016, l'Association a augmenté temporairement le montant autorisé de la marge de crédit à 300 000 \$ pour une durée de six mois afin de supporter l'évènement des Éloizes. En septembre 2016, le montant autorisé de la marge de crédit sera réajusté à 200 000 \$.

**ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES
PROFESSIONNEL.LE.S DU N.-B. INC.**

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

6. CRÉDITEURS

	2016		2015	
Fournisseurs et frais courus	44 669	\$	25 987	\$
Salaires à payer	5 722		-	
	50 391	\$	25 987	\$

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

	2016		2015	
Solde au début	1 770	\$	2 312	\$
Moins: amortissement	(415)		(542)	
Solde à la fin	1 355	\$	1 770	\$

8. DETTE À LONG TERME

	2016		2015	
Emprunt de la Banque Scotia remboursable par versements de 214 \$ sans intérêt par deux semaines, échéant le 10 juillet 2020. L'emprunt est garanti par un véhicule avec une valeur nette comptable de 20 066 \$.	23 737	\$	-	\$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	5 774		-	
	17 963	\$	-	\$

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

2017	5 774	\$
2018	5 560	
2019	5 560	
2020	5 560	
2021	1 283	\$

**ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES
PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.**

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'Association a versé à la présidence de l'AAAPNB un montant de 20 000 \$ (2015 – 15 400 \$) comme honoraires et frais de représentation. Ce montant est réparti comme suit : 10 000 \$ versé pour reconnaître le temps consacré aux fonctions statutaires et aux autres tâches inhérentes au poste de présidence et 10 000 \$ pour des activités de représentation demandées par le conseil d'administration ou par la direction générale.

L'Association a aussi versé un montant total de 14 350 \$ (2015 – 7 958 \$) à un membre du conseil d'administration pour des services professionnels.

Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

10. ENGAGEMENTS

L'Association s'est engagée par bail jusqu'en septembre 2018 pour la location d'un équipement. Le solde de l'engagement relatif à ce bail s'établit à 9 750 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2017 - 3 900 \$
2018 - 3 900 \$
2019 - 1 950 \$

L'Association s'est également engagée par bail jusqu'au 31 mars 2017, renouvelable annuellement, pour la location de ses locaux. Le montant mensuel est de 1 813 \$ plus taxes. Ce montant n'est pas inclus dans les totaux ci-dessus.

**ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES
PROFESSIONNELLE.S DU N.-B. INC.**

Annexe A – Autres renseignements

Pour l'exercice terminé le 31 mars

A - Revenus

	2016		2015	
Ministère du Tourisme, Patrimoine et Culture du Nouveau-Brunswick	229 550	\$	191 250	\$
Société de développement régional du Nouveau-Brunswick	178 160		217 203	
Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick	128 225		120 000	
Patrimoine canadien	120 000		157 500	
Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	101 634		97 583	
Ville de Dieppe	69 000		-	
Conseil des arts du Canada	15 500		-	
La Fédération des Caisses populaires acadiennes	15 000		15 000	
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	15 000		-	
Énergie Nouveau-Brunswick	15 000		-	
Autres revenus	10 805		8 282	
La Société Nationale de l'Acadie Inc.	10 000		10 000	
Ville de Gatineau	10 000		-	
Cotisations des membres	9 926		8 274	
Groupe d'action pour la Commission sur l'école francophone	5 400		26 000	
Commandites	1 000		7 000	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	415		542	
Ville de Fredericton	-		22 500	
Société Radio-Canada	-		19 000	
District scolaire francophone Sud	-		8 000	
Jeunesse Canada au travail	-		4 872	
	934 615	\$	913 006	\$

Association acadienne des artistes
professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

Information financière
complémentaire non vérifiée

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick inc.
Information financière complémentaire non vérifiée et préparée par l'AAAPNB

Frais de gestion et d'administration et Coordination de projets

Des frais de gestion et d'administration sont imputés à chaque projet géré par l'Association à un taux de 15 % du budget total. Ce taux peut varier à la baisse, d'un projet à l'autre et d'une année à l'autre, selon la rentabilité du projet. Les frais de coordination couvrent une partie des coûts reliés à la coordination du projet tandis que les frais d'administration couvrent le temps d'administration financière, du conseil d'administration et de la direction ainsi que les frais généraux du bureau.

Ces frais sont inscrits comme une dépense dans le projet et, en contrepartie, une somme équivalente est inscrite comme un revenu au fonctionnement de base de l'Association. Puisque les frais de gestion et d'administration ainsi que la coordination de projets sont des revenus et dépenses générés à l'interne, ils ne sont pas inclus dans les états financiers vérifiés.

Les frais imputés à chaque projet sont les suivants :

	2016	2015
Coordination de projets		
Stratégie globale - mise en œuvre	27 800	35 000
Les Éloizes	40 000	11 000
Forum sur la médiation culturelle	3 300	-
ACT - Baie-Sainte-Anne	2 000	12 500
Colloque Les Arts et la Ville	5 450	7 500
Ressources humaines en culture	-	8 000
Formation ACT municipalités	1 260	-
Compétences en gestion de carrière	19 530	19 800
	99 340 \$	93 800 \$
Frais de gestion et d'administration		
Stratégie globale - mise en œuvre	25 500	25 500
Les Éloizes	40 950	27 060
ACT - Baie-Sainte-Anne	3 000	5 550
Colloque Les Arts et la Ville	3 000	3 000
Ressources humaines en culture	-	5 080
Formation ACT municipalités	5 100	-
Compétences en gestion de carrière	7 050	10 725
	84 600 \$	76 915 \$
Total	183 940 \$	170 715 \$

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick inc.
Information financière complémentaire non vérifiée et préparée par l'AAAPNB

Sommaire des revenus et dépenses

	2016	2015
Revenus *		
FONCTIONNEMENT DE BASE	490 015 \$	463 366 \$
Stratégie globale - mise en œuvre	170 000	170 000
Les Éloizes	205 205	294 548
Forum sur la médiation culturelle	15 000	-
ACT - Baie-Sainte-Anne	18 225	37 000
Colloque Les Arts et la Ville	85 000	20 000
Formation ACT municipalités	34 000	39 683
Compétences en gestion de carrière	83 276	59 124
Entr'ARTS	11 550	-
	1 112 270 \$	1 083 720 \$
Dépenses		
FONCTIONNEMENT DE BASE	474 773 \$	459 501 \$
Stratégie globale - mise en œuvre	170 000	170 000
Les Éloizes	205 205	295 573
Forum sur la médiation culturelle	15 000	-
ACT - Baie-Sainte-Anne	18 225	37 000
Colloque Les Arts et la Ville	86 284	18 716
Formation ACT Municipalités	34 000	39 683
Compétences en gestion de carrière	83 276	59 124
Entr'ARTS	11 550	-
	1 098 313 \$	1 079 596 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	13 958 \$	4 124 \$
Excédent des revenus sur les dépenses par projet		
FONCTIONNEMENT DE BASE	15 242 \$	3 866 \$
Stratégie globale - mise en œuvre	-	-
Les Éloizes	-	(1 025)
Forum sur la médiation culturelle	-	-
ACT - Baie-Sainte-Anne	-	-
Colloque Les Arts et la Ville	(1 284)	1 284
Formation ACT municipalités	-	-
Compétences en gestion de carrière	-	-
Entr'ARTS	-	-
	13 958 \$	4 124 \$

Il est important de noter que seulement 22 % des revenus proviennent de fonds destinés aux arts et à la culture.



Remerciements

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick reconnaît l'appui de ses partenaires financiers. Sans leur soutien, les initiatives de l'organisme et la réalisation de nombreux projets visant la promotion de la profession d'artiste, l'essor du secteur des arts ainsi que la diffusion des œuvres artistiques en Acadie n'auraient pas été possibles.

L'AAAPNB remercie le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour son appui : Affaires intergouvernementales; Tourisme, Patrimoine et Culture; Éducation et Développement de la petite enfance; Éducation postsecondaire, Formation et Travail; Société de développement régional; ainsi que le Groupe d'action de la Commission pour l'école francophone (GACEF) et le ministère du Patrimoine canadien. L'AAAPNB souligne également l'appui du gouvernement du Québec par l'entremise du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, ainsi que du Conseil des arts du Canada.

L'Association remercie les partenaires suivants :





Un organisme comme le nôtre est établi essentiellement sur l'engagement de nombreux membres et partenaires. Leur dévouement et leur dynamisme nous sont des plus précieux. Merci également au public qui participe assidument aux manifestations artistiques et qui encourage ainsi les artistes.

Les plus sincères remerciements sont accordés aux membres du conseil d'administration et aux représentant.e.s des disciplines qui, au cours de la dernière année, se sont réunis fréquemment pour faire avancer l'Association. Ces personnes remplissent leur mandat de façon rigoureuse. Leur expertise est un appui inestimable et leur vision permet aux artistes de mieux rayonner sur les scènes régionale, provinciale, nationale et internationale. En terminant, un immense remerciement à l'équipe qui contribue avec une énergie du tonnerre à l'avancement des arts en Acadie.





Remerciements

L'AAAPNB remercie également les marchands suivants qui donnent un rabais de 15 % aux membres (sauf Matulu 10 %) :





**Association acadienne
des artistes professionnel.le.s
du Nouveau-Brunswick**

140, rue Botsford, bureau 29
Moncton, Nouveau-Brunswick E1C 4X5 Canada
+1 (506) 852-3313 • info@aaapnb.ca

www.aaapnb.ca